



Authenticité.....Dévouement.....Excellence.....

RAPPORT
ANNUEL 2006

Rapport Annuel 2006



Authenticité.....Dévouement.....Excellence.....

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 Juin 2007

ASSEMBLEE
GENERALE
ORDINAIRE
DU 22 Juin
2007

ARAB TUNISIAN BANK
S.A. au capital de 60.000.000 DT

Siège social

9, rue Hédi Nourira – 1001 Tunis

Téléphone

(+216) 71 35 11 55

Télécopie

(+216) 71 34 28 52 – 71 34 92 78 – 71 348150

Swift

ATBK TNTT

RC Tunis

B 16 700 1 997

E-mail

atbbank@atb.com.tn

Site internet

www.atb.com.tn



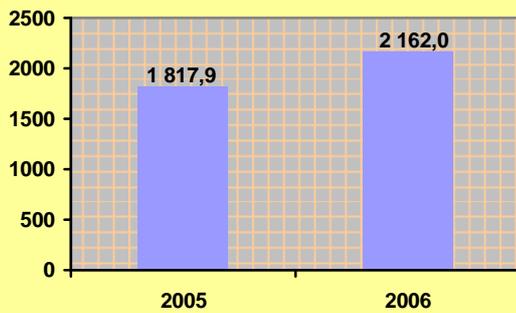
SOMMAIRE

<u>Points Repères</u>	4
<u>Actionnariat et organes de gestion</u>	6
<u>Allocution du Président du Conseil d'Administration</u>	7
<u>Allocution du Directeur Général</u>	9
<u>Conjoncture économique</u>	
✓ La conjoncture économique internationale	11
✓ Evolution de L'activité Economique en Tunisie	15
<u>Système Financier et Bancaire en Tunisie</u>	18
<u>Le Réseau d'Exploitation</u>	20
<u>La Formation et les Ressources Humaines</u>	21
<u>La Gestion des Risques</u>	23
<u>Le Système Informatique</u>	25
<u>Le Réseau de Paiement électronique</u>	27
<u>Evolution des Ressources et des Emplois</u>	28
<u>Le Portefeuille Titres Commercial</u>	31
<u>Le Portefeuille Investissement</u>	32
<u>Les Résultats d'Exploitation</u>	33
<u>Les Principaux Ratios</u>	34
<u>Réalisations Prévisionnelles</u>	35
<u>Extraits des rapports des commissaires aux comptes</u>	41
<u>Projet de résolutions de l'Assemblée Générale ordinaire du 22-06-2007</u>	47
<u>Réseaux agences et international</u>	49
<u>Situation financière et résultats</u>	55
▪ Bilan au 31 décembre 2006	
▪ Etats des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2006	
▪ Etats de résultat au 31 décembre 2006	
▪ Etats des flux de trésorerie au 31 décembre 2006	
▪ Notes aux Etats Financiers	

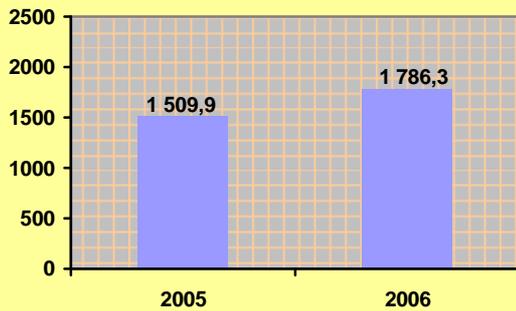


Points Repères :

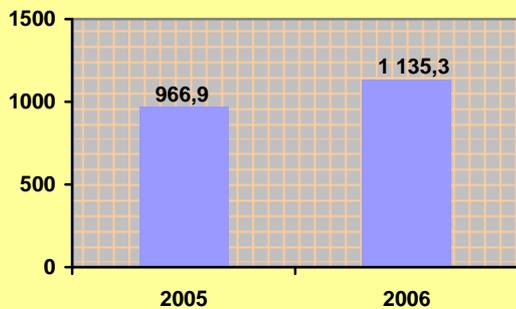
Le Total du Bilan a atteint 2.162,0 MD, soit une augmentation de 344,2 MD par rapport à 2005 ou 18,93%.



Les Dépôts de la Clientèle se sont élevés à 1.786,3 MD en hausse de 18,31% par rapport à l'exercice précédent.



Les Crédits Nets à La Clientèle se sont inscrits à 1.135,3 MD contre 966,9 MD à fin 2005, en progression de 17,42%.

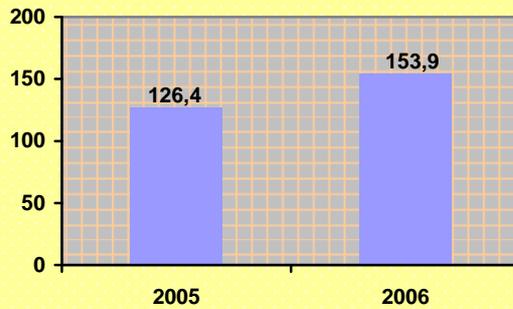


Points Repères

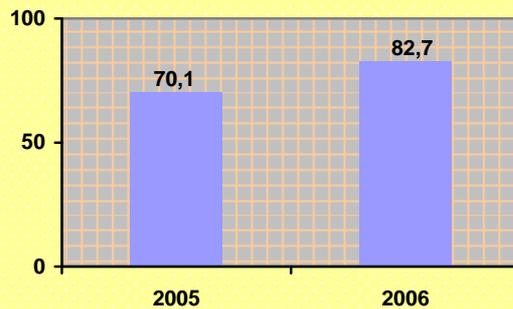


Points Repères

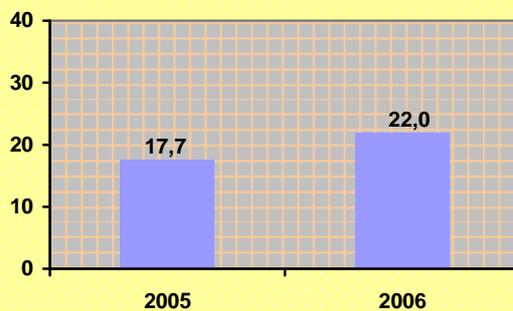
Le Chiffre d'Affaires a affiché une augmentation de 21,76% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 153,9 MD à fin 2006 contre 126,4 MD au terme de l'année 2005.



Le Produit Net Bancaire s'est inscrit en hausse de 17,97% par rapport au 31-12-2005.



Le Bénéfice Net de l'exercice s'est établi à 22 MD, avec une progression de 24,3%.





REPARTITION DU CAPITAL

	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Structure</i>
<i>Arab Bank PLC</i>	7.708.495	64,24%
<i>Personnes Physiques et Morales Résidentes</i>	4.291.505	35,76%

Conseil d'administration

Président

Dr. Farouk El KHAROUF

Vice Président

Mr. Férid ABBES

Conseiller

Mr Mohamed Férid Ben Tanfous

Administrateurs représentants L'AB Plc

- Mr. Michel AKKAD
- Mme.Samar El MOLLA
- Mr. Tayseer AL SAMADI
- Dr. Ghaith MISMAR
- Mr. Ziad SADOK ITANI
- Mr Ghassen TARAZI

Administrateurs Tunisiens

- Mr. Chedly BEN AMMAR
- Mr. Ridha ZERZERI
- Mr. Mohamed BEN SEDRINE
- Mr. Yahia BAYAHI

Secrétaire du Conseil

- Mr. Mongi BARGAOU

Cabinet de Commissariat Aux Comptes

Cabinet Ahmed Mansour & Associés « Deloitte and Touche » / et Cabine Noureddine Hajji & Associés « Ernst and Young »

Direction Générale

Directeur Général

Mr Mohamed Férid BEN TANFOUS

Adjoint Au Directeur Général

Mr Ahmed KACEM

Directeur Chargé de la Direction Centrale du Contrôle Financier

Mr Jamel JENANA

Directeur de l'Inspection et de l'Audit Interne

Mr Lassaad JAZIRI

Directeur Central chargé de la Direction Centrale des Risques

Mr Raouf GHEZAIL

Directeur Central chargé de la Direction Centrale des Affaires Juridiques et du recouvrement

Mr Fakhri MAHERZI

Directeur Chargé de la Direction Centrale de la Trésorerie

Mr Othman ZAHAG

Directeur Chargé de la Direction Centrale du Financement

Mr Fethi BLANCO

ACTIONARIAT



Allocution du président du Conseil d'Administration

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel concernant l'activité et les résultats de la banque durant l'année 2006.

Pour la troisième année consécutive, l'économie mondiale a maintenu son rythme de croissance et a continué à enregistrer une expansion exceptionnelle. Ainsi, la majorité des économies principales se sont caractérisées par des performances enviables et ont pu surmonter les répercussions négatives liées à l'envolée des prix de l'énergie.

Sur le plan national, la croissance s'est établie à 5,3% contre 4,2% une année auparavant et notre pays a pu maintenir et aussi consolider ses acquis malgré les difficultés rencontrées par quelques secteurs et les effets d'une conjoncture relativement difficile.

Dans ce contexte, notre banque a pu tirer profit de cette croissance soutenue et a poursuivi la réalisation de résultats satisfaisants qui se sont traduits essentiellement par l'accroissement de 18,93% du total du bilan qui est passé de 1.817,9 millions de dinars à fin 2005 à 2.162,0 millions de dinars au terme de l'exercice 2006.

De même, le chiffre d'affaires s'est inscrit à la hausse en passant de 126,4 millions de dinars à 153,9 millions de dinars à fin décembre 2006. En conséquence, le résultat net bancaire a évolué considérablement pour atteindre 22 millions de dinars ce qui a permis la consolidation des ressources propres de la banque et l'amélioration des indicateurs de la rentabilité et les résultats dégagés en 2006 sont considérés d'un niveau appréciable par rapport aux réalisations des années précédentes et en comparaison des résultats et performances du secteur bancaire.

Les efforts accomplis par notre banque ont été marqués par la consolidation et le développement de notre position dans le secteur et ont été confirmés et attestés par les divers indicateurs et principalement l'appréciation accordée par les agences « Standard and Poor's » et « Fitch Rating » qui ont relevé à la hausse la notation attribuée à notre banque de respectivement (B) à (BB) et de (BBB) à (BBB+).

Chers actionnaires, Mesdames et Messieurs,

Au cours des dernières années, la banque a réussi à réaliser convenablement et pleinement les divers objectifs stratégiques mis en place à travers son plan de développement pour la période 2003-2006 et a continué à assurer énergétiquement et adéquatement son rôle de financement de l'activité économique du pays.

Dans le cadre des orientations stratégiques, la banque a opté pour une vaste restructuration à tous les niveaux et a procédé à l'amélioration de son infrastructure liée principalement à un nouveau système d'information plus performant et adapté aux nouvelles applications du métier bancaire ce qui a permis à la banque d'utiliser de meilleurs moyens de gestion et de consolider ses activités et améliorer la qualité des produits et services conformément aux attentes de la clientèle tout en veillant au respect des règles et mesures prudentielles exigées à l'échelle internationale.



Par ailleurs, la banque a renforcé sa stratégie d'expansion basée sur la bonne gouvernance et a pris ainsi l'initiative d'intégrer plus d'influence et de dynamique aux activités du conseil d'administration par la mise en place d'un comité de contrôle permanent et un comité de suivi des crédits. Cette orientation s'est caractérisée par la création d'une unité d'organisation spécialisée dans le contrôle de la conformité avec les procédures qui procède actuellement d'une manière opérationnelle conformément aux meilleures applications. D'autre part, il y a eu la centralisation du comité exécutif des crédits dans le cadre de l'application et de respect des nouvelles règles de gestion des risques exigées par la Banque Centrale.

Dans le même contexte, la banque procède à l'heure actuelle et d'une manière active et permanente à la préparation et la mise en place des applications du ratio Bâle II avec ses nouvelles exigences en terme de gestion des risques de crédit, de marché et du risque opérationnel.

Dans ce cadre la banque entamerait dans les années à venir (2007-2009) la mise en place d'une planification stratégique visant essentiellement l'élargissement des perspectives d'évolution et la diversification des domaines d'activité pour assurer de nouveaux flux de ressources et revenus tout en privilégiant et renforçant les politiques de maîtrise des risques et de promotion de nouveaux métiers bancaires.

Parallèlement, la banque poursuivra son engagement lié à la politique (stratégie orientée client) par l'amélioration de la qualité des produits et services offerts à notre clientèle par le biais de canaux de distribution modernisés, adaptés aux nouvelles techniques d'information et de communication et permettre à l'Arab Tunisian Bank d'aller de l'avant et assurer sa position de leader dans le secteur bancaire tunisien.

Chers actionnaires, je voudrais saisir cette occasion pour vous adresser tous mes remerciements pour le soutien constant que vous avez apporté à votre banque. Je voudrai également présenter mes vifs remerciements à notre chère clientèle pour sa confiance qu'elle n'a cessé de manifester à l'égard de notre institution.

Enfin, ma gratitude s'adresse à tout le personnel de la banque pour le sérieux, le dévouement et l'effort dont il a fait preuve pour l'accomplissement de sa tâche. Je vous remercie pour votre attention.

Le président du conseil d'administration

Dr Farouk EL KHAROUF



**ALLOCATION
DU
DIRECTEUR
GENERAL**

Allocution du Directeur Général

Monsieur le président du conseil d'administration,

Messieurs les membres du conseil,

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Il m'est agréable de vous présenter un compte rendu de l'activité de votre banque relatif aux réalisations de l'exercice 2006.

Dans un contexte économique assez contrasté, et un environnement bancaire concurrentiel, l'Arab Tunisian Bank a poursuivi un développement harmonieux de son activité et a réussi à renforcer sa position dans le secteur et à offrir de meilleurs rendements à ses actionnaires, en générant des résultats remarquables, en forte amélioration par rapport à l'année 2005 tout en maintenant de manière équilibrée l'évolution de son bilan.

Ainsi, au terme de l'année 2006, le total du bilan a dépassé pour la première fois le seuil de deux mille millions de dinars pour atteindre 2.162,0 millions de dinars à fin 2006 contre 1.818,0 millions de dinars à fin 2005, en progression de 18,93%, portée essentiellement par une croissance soutenue des dépôts et des crédits.

Les dépôts de la clientèle se sont inscrits en augmentation de 18,31% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 1.786,3 millions de dinars à fin 2006 contre 1.509,9 millions de dinars à fin 2005.

Les crédits nets à la clientèle, ont progressé de 17,42% passant de 966,9 millions de dinars en 2005, à 1.135,3 millions de dinars en 2006.

En matière d'exploitation, l'Arab Tunisian Bank a réalisé un chiffre d'affaires de 153,9 millions de dinars contre 126,4 millions de dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une augmentation de 21,76%. Elle a également généré un produit net bancaire de 82,7 millions de dinars, en progression de 17,97%.

Le résultat net a augmenté de 24,55% pour atteindre 21,983 millions de dinars à fin 2006 et le résultat net du groupe Arab Tunisian Bank a dépassé les 23 millions de dinars.

Ces performances ont été enregistrées suite à la conduite et la réalisation de plusieurs projets structurants dont essentiellement :

- ✓ le projet Carthage dont la majorité des fonctions est au stade opérationnel
- ✓ L'utilisation de nouveaux logiciels et matériels informatique ultra moderne, permettant le contact direct et en temps réel entre les différentes unités d'exploitation de la banque.
- ✓ La mise en place de politique et de procédure uniforme pour une meilleure utilisation des applications en cours.
- ✓ La poursuite des travaux liés au projet ATB Net et sa mise à la disposition de la clientèle. Ce projet a été mis en place et réalisé par l'intermédiaire de compétences tunisiennes pour lesquels notre banque a gagné son défi.



L'Arab Tunisian Bank a poursuivi en 2006 sa politique active d'ouverture d'agences portant à 64 le nombre d'agences et bureaux, tandis que le nombre de GAB est passé de 56 à fin décembre 2005 à 82 au terme de l'année 2006. Cette extension du réseau vient conforter les choix stratégiques visant un meilleur positionnement sur le marché des particuliers et des professionnels qui constituent l'un des axes prioritaire de son plan de développement.

Parallèlement en réponse aux nouvelles attentes de ses clients, de nouveaux produits et services innovateurs ont été créés au cours de l'année 2006 et ont donné lieu à d'importantes actions de communication.

La mise sur le marché du premier emprunt obligataire ATB d'un montant de 50 millions de dinars a constitué la première opération financière réalisée sur le marché Tunisien portant sur une durée de 25 ans. Plus de 75% des ordres de souscription ont concerné la catégorie de 25 ans. Cet emprunt permettra à notre banque de renforcer sa structure financière et d'allonger la durée moyenne de ses crédits à l'habitat.

Dans le domaine boursier, le mouvement du cours de l'action de l'ATB n'a cessé d'augmenter durant les deux dernières années de manière continue, traduisant ainsi la confiance des investisseurs en notre banque.

Entre janvier et décembre 2006, le cours de l'action a progressé de 43,70%, et le cours boursier a fluctué entre son niveau le plus bas, soit 3,020 dinars tunisiens et son niveau le plus haut, soit 4,580 dinars tunisiens. Au cours de l'année 2007, le cours de l'action ATB a atteint 5,900 dinars et s'inscrit actuellement à 5,250 dinars, soit une évolution de 15,91% depuis le début de l'année.

Par ailleurs, l'Arab Tunisian Bank a fait du capital humain sa première richesse et a mis en place des programmes efficaces et opportuns de formation ainsi que des séances de recyclage afin de garantir le perfectionnement, l'initiative et la créativité de ses équipes. Le nombre d'employé ayant bénéficié de ses formations a atteint 602 à la fin de l'année 2006 contre 580 en 2005. Notre banque a d'autre part accordé des opportunités de gestion de carrière et de formation au personnel désirant intégrer le réseau.

Enfin, notre banque a contribué à valoriser les jeunes porteurs de projets novateurs dans le domaine des technologies de pointe par la création pour la deuxième année consécutive du concours ATB Challenge qui a été couronné de succès.

En terminant, permettez-moi, de faire part de notre gratitude envers nos chers administrateurs et actionnaires pour leur soutien et leur encouragement indéfectible. Je tiens à remercier aussi tous les clients pour leur confiance et nos équipes pour leur professionnalisme.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Directeur Général

Mohamed Férid BENTANFOUS



Environnement économique international

Soutien continu de la croissance et redistribution des cartes de l'économie mondiale

La croissance de l'économie mondiale s'apparente de plus en plus à une course de relais: le moteur européen, resté poussif depuis plusieurs années, avait passé le témoin à l'économie américaine. En effet, en 2006, celle-ci a donné quelques signes d'essoufflement, essentiellement en raison du retournement du marché immobilier, tandis que le Japon qui avait renoué avec la croissance en 2003 après des années de stagnation, ne fait pas preuve non plus d'une santé flamboyante. Au total, les économies de la triade des pays développés ont convergé tout au long de l'année vers une performance plutôt médiocre, qui devrait se prolonger en 2007. C'est donc du côté des pays émergents et en premier lieu de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de la Russie que sont venues les bonnes surprises de 2006. Mais ce dynamisme qui explique la santé satisfaisante de l'économie mondiale devient aussi l'expression de l'écart grandissant entre pays industriels et émergents. La vitalité économique de ces derniers a en effet, changé de nature : simple effet de l'insatiable soif des produits industriels importés à bas prix manifestée par les consommateurs des pays riches, elle devient peu à peu le fruit des stratégies financières, industrielles et parfois politiques, destinées à prendre des positions de puissance dans un nombre croissant d'activités.

Premiers signes d'affaiblissement économique aux Etats Unis

Les premiers signes de décélération se sont manifestés dès le printemps aux Etats Unis, premier débouché pour les produits des économies émergentes. En effet, la conjoncture américaine menacée par le retournement du marché immobilier, laisse augurer un ralentissement de la croissance en 2007. Après un doublement des prix des logements en moins de dix ans, la correction s'est confirmée tout au long de 2006. Le marché a en particulier réagi à la hausse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale qui a porté son principal taux directeur à 5,25% en septembre 2006 après dix-sept relèvements successifs.

La croissance s'est établie à un peu plus de 3%. L'inflation sous-jacente est à un rythme annuel de 2,4% supérieur à l'objectif de la Fed (entre 1% et 2%). Mais la croissance et l'inflation ne sont pas les seules inconnues dans l'équation de la Fed. Il faut y ajouter le niveau du dollar et sa capacité à attirer les indispensables capitaux étrangers. Comme toujours pour l'économie, la clé se trouve du côté de la consommation des ménages. Leur appétit et leur optimisme ainsi que l'augmentation des salaires de 4%, donc l'amélioration du pouvoir d'achat, ont permis au cours des dernières années de démentir les prévisions de récession. Selon les prévisions, l'économie devrait croître à un rythme modéré, proche ou légèrement au dessous du rythme qu'elle peut garder à long terme.



L'Asie, "moteur" de l'économie mondiale

La Chine est désormais la quatrième puissance économique mondiale derrière l'Allemagne, le Japon et les Etats-Unis. Et, si sa croissance continue à évoluer à un rythme à deux chiffres, il est attendu qu'elle devance l'Allemagne dès 2007-2008 et le Japon à compter de 2009-2010. La plupart des études prospectives révèlent que la Chine se hissera au rang de première puissance économique mondiale en 2025-2030.

L'année 2006 aura été placée sous le signe d'une ouverture accrue des grandes économies de la zone asiatique. Mais ce dynamisme s'est traduit par une exposition plus grande aux aléas de la demande globale et l'irruption de dangereux déséquilibres.

La Chine, qui a fêté, le 11 décembre 2006 les cinq ans de son entrée à l'organisation mondiale du commerce (OMC), a vu son intégration dans l'économie mondiale prendre un nouveau tournant avec des excédents commerciaux de près de 129 milliards d'euros. Le taux de croissance de l'économie chinoise s'est établi à 10,5% en 2006 contre 10% en 2005. Le PIB devrait donc approcher 1,94 millions d'euros. Les surplus commerciaux ont ainsi dépassé le niveau record de 2005 soit 82,7 milliards d'euros. L'excédent commercial chinois devrait s'établir entre 120,3 et 135,3 milliards d'euros en 2006. La Chine a dépassé les Etats-Unis comme deuxième exportateur mondial avec près de 722,1 milliards d'euros de produits exportés.

L'évolution est également qualitative car la Chine est depuis deux ans déjà, le premier exportateur mondial de produits de technologies de l'information. Cette remontée dans la chaîne de la valeur ajoutée est encouragée par l'Etat et stimulée par des dépenses en R&D qui ont été en 2006, de 103,8 milliards d'euros, les deuxièmes du monde, devant le Japon et derrière Les Etats-Unis.

Le Japon: bonne tenue des exportations

La solidité de l'économie nippone a profité des exportations qui ont constitué le véritable moteur de la croissance en 2006. Cette croissance dopée par les échanges extérieurs, a atteint un taux de 2,5%. L'année 2006 aura été celle de la consolidation des nouveaux acquis et du redressement entamé en 2004.

La bonne tenue des exportations compense pour le moment des faiblesses potentiellement inquiétantes. La consommation des ménages a enregistré un repli de 0,7% et plusieurs facteurs ont pesé sur le budget des ménages. Plusieurs questions sociales font de plus en plus l'actualité dont notamment la précarisation du monde du travail, les inégalités grandissantes et la stagnation des salaires.



Union Européenne: "la compétitivité de l'union progresse à petits pas"

L'Union européenne a donné l'impression de faire du surplace en 2006. Après le « non » français et néerlandais l'année précédente le projet de constitution n'a pu entrer en vigueur, comme prévu initialement. Suite à l'élargissement, les décisions sont devenues plus difficiles à prendre entre vingt cinq états membres, souvent tentés par la seule défense de leurs intérêts particuliers.

Allemagne: "retour de la croissance après une période de langueur".

Cette année 2006 de coupe du monde de football devrait en effet se solder par une croissance du produit intérieur brut de 2,5%, faisant du millésime 2006 le meilleur depuis 2000 et permettant aux déficits publics de retomber à 2,1% du PIB et de rentrer dans les normes européennes. Symptomatiquement, l'économie allemande dépasse ainsi l'économie française pour la première fois depuis 1994.

Le regain d'activité de la première économie européenne, après des années de marasme, est en partie dû à des facteurs exceptionnels :

- l'effet coupe du monde a apporté à lui seul 0,3% de croissance du PIB et 50 000 emplois.
- autre effet qui a contribué à doper le PIB en 2006 : les consommateurs ont été incités à anticiper certains de leurs achats pour échapper à la hausse de trois points du taux ordinaire de TVA de 16% à 19% à partir du 1^{er} janvier 2007.

A côté de ses facteurs exceptionnels, l'économie allemande est restée la championne du monde des exportations et a confirmé ses gains de parts de marché par rapport à ses concurrents européens.

France: "les performances françaises sont restées inférieures à la moyenne de la zone Euro"

Même si elle est entrée dans une phase de reprise depuis la fin de l'année 2006, l'économie française n'a guère profité des quatre années de croissance exceptionnelle qu'ont connu les principaux pays industrialisés. Avec un produit intérieur brut en hausse de + 2,1% en 2006, elle fait certes, mieux qu'en 2005 (+1,2%) mais ses performances restent en deçà de la moyenne de la zone euro où 2006 s'est achevée sur une croissance moyenne annuelle de +2,7%, la plus forte depuis six ans. Le pouvoir d'achat des ménages a progressé de +2,4% en 2006 et l'acquis de croissance serait de 2,5% en 2007. L'amélioration de la situation sur le marché du travail et la baisse régulière du taux de chômage qui s'est établi à 8,6% en décembre 2006 et baisserait à 8,4% en 2007, contribuent aussi à la solidité des dépenses des ménages.

Il est estimé que dans un environnement international marqué, entre autres, par le ralentissement américain et le choc de la hausse de TVA en Allemagne, l'économie française devrait plutôt mieux résister que ses voisins en 2007.



L'Italie "commence à se réveiller"

Après plusieurs années d'une croissance proche de zéro, l'année 2006 s'est conclue sur un taux de croissance d'environ 1,8%, le plus élevé depuis 2001. Le résultat reste toutefois très inférieur à la moyenne européenne (2,7%) car l'Italie souffre toujours de sa faible productivité et de divers handicaps structurels. Mais c'est dans le domaine bancaire que l'Italie a entamé une vraie révolution culturelle. Le secteur a vu la naissance d'un poids lourd européen avec la fusion entre Banca Intesa et San Paolo IMI, les deuxième et troisième établissements financiers de la péninsule. Mais le mouvement de concentration et d'ouverture à l'international des banques italiennes ne fait que commencer, désormais encouragé par la Banque d'Italie.

Afrique: enfin le développement ?

En réalisant une croissance de 5,4% en 2006, soit une troisième année d'affilée au dessus de 5%, le continent le plus pauvre connaît un cycle de développement prolongé et inédit. Evidemment, la forte hausse des prix du pétrole et du gaz est pour beaucoup dans cette performance et les pays richement dotés en ressources par la nature affichent une croissance forte à l'image de l'Angola, le Soudan, la Guinée Equatoriale, l'Algérie et le Nigéria.

La surprise est de constater que les pays non pétroliers avaient eux aussi connu un réel développement malgré le handicap d'une dégradation de leur balance commerciale en raison du renchérissement de leurs importations d'hydrocarbures. La Tunisie constitue un cas concret et sa croissance s'explique par le degré supérieur de progrès stratégiques et de bonne gouvernance et c'est ce qui a modifié et amélioré le climat des affaires et les investisseurs regardent ce continent d'un œil beaucoup plus favorable.

Ralentissement économique prévu pour 2007

L'atterrissage en cours de l'économie mondiale devrait produire un rééquilibrage de la croissance entre les zones géographiques. Aux Etats-Unis, la croissance reviendrait de 3,3% en 2006 à 2,4% en 2007. Dans la zone euro, la progression du PIB décélèrerait de 2,6% cette année à 2,2% en 2007. Elle dépasserait de peu le Japon, promis à une croissance de 2% en 2007 après 2,5% en 2006. Exposée au ralentissement américain, la croissance chinoise n'a cependant pas faibli en 2006, restant sur une tendance de 10% qui devrait persister en 2007.



Evolution de l'activité économique en Tunisie

"Reprise du secteur industriel et expansion des IDE"

Croissance économique

Avec une croissance de près de 5,3% en 2006 (contre 4,2% en 2005), l'économie tunisienne n'est toujours pas parvenue à élever son rythme de croissance au palier de 6% qui est considéré comme nécessaire pour, d'une part, réduire le chômage (15% de la population active en 2006) et offrir du travail aux 40 000 nouveaux diplômés qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi et, d'autre part, réduire encore plus la pauvreté. Ce butoir s'explique pour l'année 2006, par au moins trois facteurs. Il y a tout d'abord la sécheresse qui a continué à sévir dans la région et a contribué à faire chuter la production agricole, notamment céréalière, à 1,6 millions de tonnes contre 1,8 millions en 2005 ; il y a ensuite la performance du secteur touristique : après une année 2005 record en termes de visiteurs (6,5 millions de touristes) le secteur n'a progressé que de 2,6% en 2006 en terme de recettes touristiques ; il y a enfin, la « contraction » du secteur textile provoquée par le démantèlement de l'accord multifibres bien que le secteur a mieux résisté que prévu : la baisse des volumes de ventes à l'étranger des produits textiles tunisiens a en effet été limitée à 4% en 2006 par rapport à 2005.

Encouragée par l'Union Européenne et les institutions internationales à poursuivre les réformes structurelles afin de rendre l'économie moins dépendante de l'agriculture et du tourisme, la Tunisie s'est engagée à évoluer de manière graduelle vers une convertibilité totale du dinar. Cet objectif requiert la poursuite de la modernisation et de l'assainissement du secteur bancaire et financier qui continue encore à souffrir le poids par d'importantes créances douteuses dans une conjoncture où l'endettement des ménages ne cesse d'augmenter.

Industrie

Durant l'année 2006, le secteur industriel a repris son rythme de croissance tendanciel. L'indice de la production industrielle a évolué de 4,4% (contre 0,3% durant l'année précédente) sous l'effet de l'évolution de l'activité des industries mécaniques et électriques (18% contre 10%) et des industries agroalimentaires (5,4% contre 3,2%). Les réformes et programmes initiés dans le cadre du programme présidentiel « la Tunisie de demain » sont de nature à représenter une base solide pour réaliser la relance escomptée de l'investissement et l'accélération du rythme de création d'entreprises permettant ainsi d'atteindre les objectifs fixés pour l'année 2007.



Commerce extérieur

Au cours de l'année 2006, la balance commerciale a continué de subir les effets d'un environnement extérieur défavorable caractérisé par la flambée et une forte volatilité des cours du pétrole et ce, nonobstant la détente enregistrée pendant les derniers temps.

En effet, la rude concurrence des pays d'Asie conjuguée avec la faiblesse relative de la croissance dans la zone euro, qui constitue le principal débouché de la Tunisie, ont contribué à la baisse de 2,5% des exportations tunisiennes en produits du textile et habillement. Dans l'ensemble cependant, les exportations tunisiennes en valeur ont progressé de façon significative : +14,8%. Du côté des importations, celles-ci ont progressé de 16,8% au cours de l'année 2006 et ce, en raison essentiellement de la forte augmentation des achats de produits pétroliers (+42%) et des biens d'équipement (+19,5%).

Incontestablement, le choix de la Tunisie de fonder sa stratégie de développement sur l'exportation, montre de plus en plus sa pleine dimension. Même au cours des périodes où la conjoncture était loin d'être favorable, le secteur a remarquablement contribué à maintenir convenablement le rythme de la croissance économique du pays et donc de l'emploi et des revenus, et par conséquent du niveau de vie.

Energie :

Dans le secteur de l'énergie, la stratégie adoptée pour les années à venir vise à promouvoir le potentiel pétrolier national, à encourager les énergies renouvelables et à adopter un modèle susceptible d'assurer des économies importantes d'énergie.

Inflation :

Mesurée à l'aune de l'indice des prix à la consommation familiale, l'inflation a connu une nette accélération en 2006. Elle s'est située à fin 2006 autour de 4,7% contre un niveau historiquement bas de 2%, une année auparavant. Cette inflation est en partie importée (hausse des prix des matières premières et du pétrole), en partie héritée des engagements pris au cours de l'exercice écoulé et en partie générée par la disponibilité chez les banquiers de liquidités qu'ils n'arrivent pas à placer dans des projets productifs.

Cette inflation a été alimentée essentiellement par les prix des produits alimentaires et, dans une moindre mesure, par celle des prix de l'énergie. En effet, la Tunisie importe une partie de l'inflation mondiale du fait de la flambée des prix de l'énergie et des matières premières. Les prix des intrants ne cessent d'augmenter. Par conséquent, la croissance de ces prix se traduit par une hausse constante des prix des produits industriels.



**EVOLUTION DE
L'ACTIVITE
ECONOMIQUE
EN TUNISIE**

Change: le dinar en 2006

Sur le marché des changes, le dinar a enregistré, depuis le début de l'année 2006 et jusqu'à la fin de décembre 2006, une dépréciation de 5,6% vis à vis de l'euro et une appréciation de 4,6% par rapport au dollar américain.

La bourse

Contrairement à ce qui a été relevé au cours des deux dernières années, la deuxième quinzaine de fin de l'exercice 2006 a été plutôt calme et la tendance s'est caractérisée par une certaine stabilité touchant la majorité des valeurs cotées de la place. L'indice Tunindex affiche une légère hausse de 0,14% pour l'ensemble de l'année et clôture l'année à 2331,05 points.

Investissements étrangers

L'année 2006 a été une année exceptionnelle en matière d'investissement extérieur. D'un certain point de vue, elle annonce le début de l'ère des grands projets. Dans les divers secteurs, une impulsion importante est donnée au partenariat. Dans le domaine des infrastructures c'est un véritable boom auquel on assiste. L'investissement arabe connaît un véritable essor et de nombreux projets ont été mis sur les rails dont notamment, les projets du port d'Enfida, la raffinerie de Skhira, le projet du lac Sud, etc.

Les dernières données disponibles sur les IDE confirment la tendance positive observée au cours de ces dernières années. La reprise des IDE dans le secteur industriel se traduit par une croissance des investissements de 12,1% contre une régression de 0,7% une année auparavant.

Perspectives d'évolution de l'Economie Tunisienne

Dans une conjoncture internationale difficile, la Tunisie est parvenue à tirer son épingle du jeu et à maintenir un rythme de croissance enviable au taux de 5,3% ce qui représente plus de 2 milliards de dinars de richesses supplémentaires créés par rapport à 2005.

De même, 2006 aura été pour nous une année fertile en matière de production, d'idées et de programmes économiques et sociaux et restera, à cet égard, l'année où l'économie Tunisienne a démontré sa capacité de résister aux chocs extérieurs.

L'année 2006 a été enfin marquée par la présentation de la note d'orientation de la décennie 2007-2016 pour laquelle, la Tunisie s'est assignée des objectifs fort ambitieux. On projette de réaliser sur dix années une moyenne de croissance annuelle de plus de 6,3% contre une moyenne de 4,5% au cours de la décennie précédente. Il s'agit aussi de doubler le pouvoir d'achat et de ramener le taux de chômage à 10% en 2016.

Tel sont les objectifs de la politique économique menée par la Tunisie en vue de concrétiser son ancrage à l'économie mondiale.



Nouveautés du système financier et bancaire

A l'échelle internationale

« Qu'en est-il du risque ? »

En 2006, le risque de crise « n'a jamais été aussi faible depuis dix années : ce constat est valable aussi bien pour le système bancaire des pays développés que pour celui des pays émergents. Cette embellie trouve son origine dans l'amélioration continue des pratiques de gestion, favorisée par la globalisation du secteur bancaire. Le dynamisme de la croissance mondiale, la stabilité monétaire et la qualité des résultats des entreprises ne sont pas également étrangers à cette solidité des systèmes bancaires. Dans l'ensemble, la qualité de crédit de l'industrie bancaire dans les pays émergents s'est sensiblement améliorée grâce aux réformes économiques et réglementaires introduites après les crises financières 1997-2001. Par ailleurs, et au plan de la réglementation prudentielle, l'année écoulée a scellé le remplacement du ratio Cooke par le ratio Mc Donough dont l'introduction a été amorcée à la fin de 2006. Ce nouveau ratio soulignant des exigences minimales en fonds propres en fonction des engagements est fonction de l'appréciation des risques crédit, de marché et des risques opérationnels. Avec l'institution de l'accord Bâle II, le montant moyen des fonds propres que les banques devront mobiliser pour faire face aux risques de crédit augmentera pour certains métiers (prêts aux PME...) et diminuera pour d'autres (prêts à l'immobilier...).

Système bancaire et financier Tunisien : faits marquants en 2006.

« De nouveaux objectifs pour la Banque Centrale de Tunisie ».

- L'intégration totale de l'économie nationale à l'économie de marché avec comme corollaire l'ouverture totale des frontières à la concurrence étrangère.
- La convertibilité totale du dinar et l'évolution de Tunis vers le statut d'une place financière régionale.
La nouvelle loi adoptée le 02 mai 2006, dote la BCT de nouvelles prérogatives dans les domaines du conseil, du suivi, de la transparence, du contrôle et de la publication d'informations financières et économiques.
- La BCT vise à l'heure actuelle la stabilité des prix comme étant un objectif majeur. L'utilisation des taux d'intérêts et l'ouverture du marché constituent les instruments fondamentaux de cette politique envisagée.
- L'autre objectif poursuivi par la nouvelle loi consiste en la maîtrise du système de paiement. En prévision de la libéralisation des services financiers à l'échelle mondiale et l'émergence de mastodontes à activités multiples. La BCT est habilitée actuellement à tenir un registre sur les risques et aléas de paiements par chèque, par carte bancaire ou par autres modes de paiements futurs.
Le nombre de cartes est estimé jusqu'à mars 2006, à 990 mille, l'objectif étant d'avoir une carte de crédit pour chaque compte bancaire d'ici fin 2009.



- Dans le domaine du contrôle, la BCT est habilitée à contrôler les établissements de crédit et à veiller à la stabilité du système financier et à sa sécurité. A cet effet, elle est autorisée à conclure des conventions avec les institutions de contrôle telles que le conseil du marché financier (CMF), les établissements de crédit et les assureurs. La nouvelle législation du 02 mai 2006 vise également l'amélioration de la qualité des prestations bancaires pour la création de l'observatoire des services bancaires.

Bourse de Tunis : création d'un marché financier alternatif.

Un marché financier alternatif à la bourse de Tunis est entré en vigueur en 2006. Cette initiative vise à faciliter l'accès aux marchés financiers pour les petites et moyennes entreprises industrielles afin qu'elles puissent diversifier leurs sources de financement. Ce marché se distingue par la simplicité des critères et procédures. Le marché financier alternatif fait partie des dispositions visant à augmenter le poids des marchés financiers dans le financement des entreprises de 5% à 20% d'ici 2009.



Le réseau d'exploitation

« Se rapprocher encore plus du client »

Elargissement du réseau

Le réseau d'exploitation de l'A.T.B. qui compte 64 agences à fin 2006 a été fortement renforcé durant l'année écoulée par l'ouverture de vingt nouvelles agences localisées sur le grand Tunis en majorité, les autres étant réparties sur le reste du territoire.

Modernisation des agences

De même, et dans le cadre de la modernisation et de la mise à niveau de son réseau, la banque a procédé au cours de l'année 2006 à plusieurs actions d'aménagement et d'embellissement des agences en vue de donner à l'agence de proximité toute sa valeur dimensionnelle de lieu de vente et de fidélisation de la clientèle.

Cette attention particulière pour le réseau d'exploitation vise également la revalorisation de l'image de marque de la banque, l'amélioration de la qualité de ses prestations et la diversification de la gamme des produits offerts.

Extension du parc des DAB

Dans le même contexte et pour mieux concrétiser le métier de « banque à distance », on note l'installation et l'aménagement de 34 nouveaux DAB. Il a été procédé à l'uniformisation et l'amélioration du « look » des anciens GAB et notamment le remplacement de 24 autres non performants.

En 2007, la banque poursuivra le processus de rénovation des agences anciennes et l'ouverture d'unités de vente supplémentaires et aussi l'installation de nouveaux distributeurs automatiques de billets. Tout en améliorant la qualité des services offerts aux clients, l'Arab Tunisian Bank contribue comme à l'accoutumée et à travers son effort soutenu de modernisation à l'embellissement de l'environnement urbain.



La Formation et les Ressources Humaines

"Pour un potentiel humain qualifié et épanoui"

Les résultats encourageants obtenus par l'Arab Tunisian Bank en 2006 ont été réalisés grâce au dynamisme et au développement d'un personnel qui gagne d'année en année en maturité et en efficacité.

Le redéploiement du personnel

L'effectif global permanent de la banque s'est établi à 788 employés au 31-12-2006 et la stratégie visée a été basée depuis quelques années sur le redéploiement du personnel du siège central vers le réseau pour étoffer les unités d'appui et conforter le processus d'élargissement du réseau. Cette opération de redéploiement a été accomplie avec beaucoup de succès en 2006 d'autant plus qu'on a réussi à couvrir les besoins en cadres et agents d'exécution de vingt nouvelles agences ouvertes au cours de l'année écoulée.

Au profit des prochaines ouvertures d'agences, l'A.T.B. continuera l'encouragement au redéploiement du personnel.

La formation et le recyclage:"relookage" du centre de formation.

Cette primauté dont jouit le facteur humain apparaît également à travers l'intérêt particulier que l'A.T.B. a toujours accordé à la formation du personnel et qui fût illustré en 2006 par le "relookage" du centre de formation et ceci conformément à la réglementation actuelle en vigueur. Désormais on dispose actuellement d'un centre de formation intégré appelé notamment à mieux adapter les ressources humaines de la banque à ses besoins réels et spécifiques tout en favorisant l'amélioration de la qualification du personnel.

Au cours de l'année 2006, les actions entreprises par ce centre dans cette voie consacrant l'intégration de la formation dans la stratégie de développement de la banque, se sont poursuivies au profit de 602 participants des services centraux et du réseau portant le taux de diffusion à 76% contre 74% une année auparavant.

Le programme de formation a été basé essentiellement sur la poursuite des actions à l'intention du réseau démarrées en 2005 ainsi que celles entrant dans le cadre du projet Carthage. Par ailleurs, la formation des guichetiers payeurs, entamée en 2005, a été achevée avec succès et a nécessité un engagement déterminé et l'effort personnel de tous les collaborateurs.



ATB Challenge

Au-delà de son rôle d'acteur économique, l'Arab Tunisian Bank s'est affirmée comme banque citoyenne et a contribué à valoriser les jeunes qui ont une passion et du talent.

Sa volonté s'est exprimée pour la deuxième année consécutive par la création du concours « ATB challenge », destiné aux jeunes tunisiens porteurs de projets novateurs et originaux dans les trois domaines : l'Art et la culture, les sciences et technologies, et le Management technologique et initiative entrepreneuriale.

Cette action a contribué à faire connaître de jeunes artistes, qui accompliront dans le futur une valeur ajoutée pour le pays et pour la banque.

Contribution aux œuvres sociales et humanitaires

Outre ses activités bancaires, l'Arab Tunisian Bank s'est toujours impliquée dans les actions sociales et humanitaires.

L'action principale se situe dans l'aide apportée au programme national de solidarité sociale 26-26. D'autres actions humanitaires ont été également engagées au profit du village d'enfants SOS, des fonds ont été versés au profit de l'association pour la construction d'une villa au sein de ce village.

En ce qui concerne l'accès à l'information et aux nouvelles technologies, l'ATB a apporté son soutien au profit d'établissements relevant de l'Etat en leur offrant du matériel informatique.

L'ATB a également agi auprès des étudiants en leur apportant son soutien universitaire.

Les perspectives en 2007

L'Arab Tunisian Bank poursuivra au cours de l'année 2007 une politique de gestion des ressources humaines axée sur le redéploiement des effectifs en fonction des besoins réels de chaque structure, l'adéquation des actions de formation et de recyclage aux nécessités des nouveaux métiers bancaires et à l'évolution de l'environnement économique et financier en général, et le renforcement du climat social pour favoriser l'innovation et l'épanouissement de l'ensemble du personnel de la banque.



LA GESTION DES RISQUES

La gestion des risques

« Efficacité des mesures prudentielles »

Des progrès ont été réalisés par l'Arab Tunisian Bank dans la gestion des risques de crédit, de liquidité, de taux, et de change. Des mesures de contrôle et de suivi des risques ont été mises en place en complément des dispositifs prudentiels réglementés par la Banque Centrale.

Risques de Crédit

De nombreuses initiatives en matière de risques de crédit ont été prises par l'Arab Tunisian Bank et ont pour objectif une meilleure gestion des risques.

Ces dispositions innovantes s'appuient sur des contrôles permanents suivant la nature des crédits.

• Contrôle des dépassements en comptes courants

Afin de satisfaire les besoins ponctuels et imprévus de la clientèle, l'ATB a mis en place un système de verrouillage des opérations des débits en comptes, dans la limite des autorisations qui leurs sont accordées.

Parallèlement, un comité Ad-Hoc a été instauré, est habilité à accorder des dépassements ponctuels par rapport aux autorisations et un suivi régulier de la régularisation des dépassements est assuré.

• Contrôle de l'escompte de papier commercial

Pour des clients confrontés à des besoins ponctuels, en matière d'escompte de papier commercial, l'ATB a mis en place un système de verrouillage de l'escompte dans la limite des autorisations qui leurs sont accordées, et une vigilance permanente demeure de mise sur cette nature d'engagement.

• Suivi des créances préoccupantes

Il s'agit d'un suivi régulier qui s'exerce sous la responsabilité du comité supérieur de recouvrement et du comité de recouvrement, et qui contribue à la détection précoce ainsi qu'à la prévention des créances susceptibles de devenir préoccupantes.

• Suivi des créances douteuses et litigieuses

Les créances douteuses et litigieuses sont arrêtées trimestriellement en conformité aux dispositifs réglementaires qui les régissent. Elles sont examinées par un comité de classification qui vise à s'assurer du suivi de la réalisation des actions correctives mises en place.

En matière de recouvrement, l'ATB a déployé des efforts importants dans la récupération de ces créances.

En Milliers de Dinars	2003	2004	2005	2006
Récupération sur dossiers litigieux	3 574,1	2 415,6	1 658,7	6 394,8



Durant les derniers exercices, l'Arab Tunisian Bank a maintenu une évolution croissante de ses fonds propres et le ratio de solvabilité a évolué d'un exercice sur l'autre. Ces protections financières ont permis à l'ATB de faire face à la couverture de ses risques de crédit.

	2003	2004	2005	2006
(*) Fonds propres (en MD)	93,4	102,6	167,0	182,4
Ratio de couverture des risques encourus	7,70%	7,70%	12,02%	10,62%

(*) Avant affectation du résultat

Risque de liquidité

Le ratio de liquidité de l'Arab Tunisian Bank a été systématiquement supérieur à la norme (100%) et s'adapte à la réglementation qui prévoit que les liquidités à vue ou à moins d'un mois doivent excéder les exigibilités à vue ou à moins d'un mois.

Le ratio est calculé tous les mois et déclaré trimestriellement à la Banque Centrale.

	2003	2004	2005	2006
Ratio de liquidité	129,81%	144,20%	175,9%	162,45%

Risque de taux

C'est le Middle office qui gère ce risque sous la responsabilité de la Direction Centrale du Contrôle Financier .Il établit en permanence un échéancier Actif/Passif mettant en évidence les principaux GAP et analyse la sensibilité de la banque face à une évolution défavorable des taux d'intérêts.

Risque de change

L'ATB a mis un dispositif de contrôle régulier des positions de change, un suivi quotidien des positions est assuré par le Middle Office, ce suivi porte sur l'ensemble des positions et sur la surveillance du risque qui se voit appliquer une exigence minimale de fonds propres (20% pour toutes devises confondues), ce contrôle permet de découvrir et de corriger rapidement les évolutions anormales au moyen de reporting qui sont communiqués régulièrement aux entités concernées.

Compliance

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme a suscité la mise en place au sein de l'Arab Tunisian Bank avec l'appui de l'Arab Bank de procédures de prévention et de repérage des opérations suspectes. Ces risques sont gérés par le "compliance officer".

Business Continuity

Enfin, des procédures pratiques portant sur les plans de continuité de l'activité sont entrain d'être complétées et adaptées aux nouveaux risques extrêmes qui pourraient affecter notre banque, en collaboration avec l'Arab Bank.



LE SYSTEM E INFORMATIQUE

"Un système d'information performant et distingué"

Les actions en matière d'organisation et d'informatisation des services de la banque se sont poursuivies en 2006 avec le souci constant de conférer à la gestion interne l'efficacité requise et à l'action commerciale sa portée finale quant à l'amélioration de la qualité du service rendu à la clientèle.

De nouveaux investissements en informatique

Au cours de l'année 2006, beaucoup d'investissements ont été réalisés pour permettre une mise en place du nouveau système d'information "Equation".

Des serveurs plus puissants et de nouveaux ordinateurs ont été installés dans les anciennes et nouvelles agences; les lignes de communication ont été également renforcées et doublées pour maintenir une connexion permanente avec le siège central en cas d'incidents techniques.

L'évolution a été extrêmement rapide dans ce domaine, d'importantes ressources humaines se sont engagées dans le développement du système d'information en coordination avec l'Arab Bank.

Ce développement a concerné la comptabilité, l'exploitation, les opérations bancaires avec l'étranger....

Des actions de formation ont été organisées à l'intention des utilisateurs de ces applications, elles ont été dans l'ensemble couronnées de succès.

Introduction du système de scoring

Le scoring qui constitue un outil de gestion du risque concernant les crédits aux particuliers est actuellement en phase d'essai au niveau de notre banque pour permettre une aide complémentaire dans la prise de décision pour les chargés de clientèle et les instructeurs de crédits.

Le système de scoring cherche à déterminer les liens entre les taux de remboursement et plus précisément le risque de non remboursement ou de mauvais remboursement d'un client en se basant sur des critères socio-professionnels. Le score calculé est ensuite comparé à un score acceptable et transmis au personnel concerné pour décision.

Les nouveaux projets et outils informatiques mis en place

Lancement du nouveau système Eximbills:

Il s'agit d'un système de traitement des opérations avec l'étranger.

Ce nouveau système traite les remises documentaires, les crédits documentaires et les garanties.

Le lancement et la mise en œuvre de ce système ont été réalisés avec l'aide précieuse et l'assistance d'une équipe de support de l'Arab Bank Amman.



Mise en place du système Cashier :

Le système est déployé pour le traitement des opérations de caisse dans les agences. Le lancement de ce système a nécessité le déploiement et les formations des utilisateurs et aussi, du nouveau matériel dédié à Cashier et une nouvelle version d'Oracle plus ergonomique que l'ancienne version.

Intranet "un nouvel outil de communication"

Intranet constitue un nouvel outil de communication et d'échange mis à la disposition de tous les employés de la banque. Il s'agit d'un outil riche et personnalisé comportant, en parallèle, un espace personnel contenant des données gérées au niveau des services des ressources humaines et rendues ainsi: accessibles à tout le personnel.



**RESEAU DE
PAIEMENT
ELECTRONIQUE**

Réseau de Paiement Electronique

"Promotion de la monétique"

Dans le cadre de l'action de promotion de la monétique lancée depuis quelques années, l'Arab Tunisian Bank a orienté ses efforts dans la mise à niveau du système télématique et monétique confortant ainsi sa position dans le secteur bancaire.

Dans ce contexte, la mécanisation de nos opérations s'est poursuivie à un rythme soutenu au cours de l'année 2006, les mouvements confiés par les commerçants se sont élevés à 37,8 MD, soit un accroissement de 9% en comparaison de l'année précédente. Les mouvements TPE représentent ainsi 77% du total des mouvements, notre objectif étant de 90%.

L'Arab Tunisian Bank a également poursuivi son programme de développement et d'investissement en monétique durant l'année 2006. En effet, le nombre de GAB a enregistré une augmentation de plus de 46% passant de 56 à 82 automates à fin 2006. Les 26 GAB acquis en 2006 sont destinés d'une part au remplacement des GAB d'ancienne génération qui ne sont pas capables d'accepter les cartes à puces et d'autre part à la consolidation du parc, en vue d'offrir à ses clients les services de proximité accessibles sur ses automates.

De même, le nombre de cartes émises a atteint 36.695 unités au 31.12.2006 contre 28.800 une année auparavant enregistrant un accroissement de 27,4% et le nombre d'affiliés est passé de 1.220 en 2005 à 1.432 à fin 2006.

Parallèlement et partant de son souci constant de se rapprocher de sa clientèle, l'Arab Tunisian Bank a confirmé sa volonté à demeurer en pointe dans la maîtrise des nouvelles technologies, en adoptant une option forte sur le e-Banking. La clientèle de l'ATB a ainsi recours à différents services bancaires à distance.

Notre banque évoluera en 2007 en poursuivant sa stratégie d'expansion de la monétique et du commerce électronique et en œuvrant à promouvoir les prestations liées à ce secteur stratégique.

Par ailleurs, la politique commerciale sera axée sur l'adaptation et l'enrichissement de sa gamme de produits et services ainsi que l'amélioration de ses processus et canaux de commercialisation et de distribution dans une logique de partenariat et de coopération avec une clientèle de plus en plus informée et exigeante et un environnement en pleine mutation.



Les Dépôts de la clientèle

"Consolidation de notre part de marché"

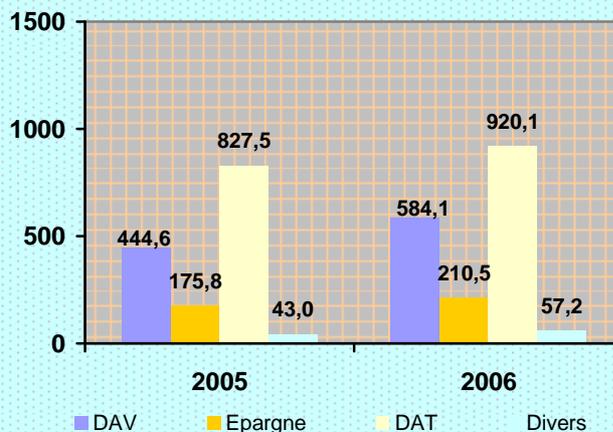
Notre Banque a œuvré au cours de l'année 2006 à développer et consolider son activité de collecte des ressources, essentiellement auprès de la clientèle et ce à travers des actions soutenues de prospection, de démarchage et de fidélisation.

Les ressources ainsi collectées auprès de la clientèle ont enregistré au cours de l'exercice 2006, une progression de 18,31% et se sont établies à 1.786,3 MD contre 1.509,9 MD à fin 2005, nous conférant ainsi, 8,42% de part de marché contre 7,89% au 31-12-2005.

Les dépôts à vue et les dépôts d'épargne qui représentent 44,84% des ressources de la clientèle, ont connu une progression de 31,38% pour les dépôts à vue et 19,74% pour les dépôts d'épargne.

En hausse de 11,19%, les dépôts à terme ont connu une progression de 92,6 MD pour atteindre 920,1 MD au 31-12-2006. Cette évolution a permis à l'Arab Tunisian Bank d'améliorer la couverture de ses interventions sur le moyen terme, par des ressources stables ayant les mêmes maturités, afin de maîtriser les risques de transformation.

Le graphique ci après résume bien cette évolution.



L'Arab Tunisian Bank poursuivra ses efforts en 2007 pour favoriser la collecte notamment celle des dépôts à vue, pour accompagner la croissance de ses lignes de crédits sur le court terme, induite par le développement soutenu de l'activité au profit des particuliers.

EVOLUTION
DES
RESSOURCES
ET DES
EMPLOIS



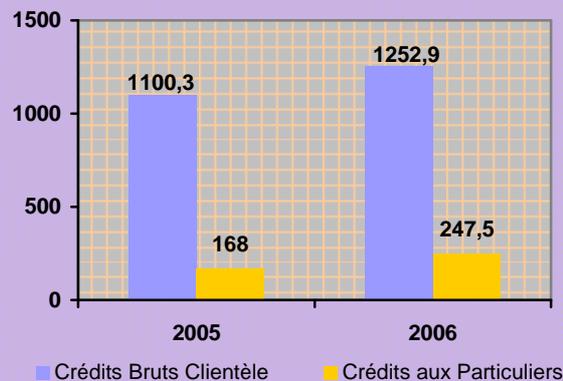
**EVOLUTION
DES
RESSOURCES
ET DES
EMPLOIS**

Les crédits à la clientèle: "Adoption d'une politique sélective et prudente"

Parallèlement à la poursuite de son rôle en matière de financement des différents secteurs de l'économie nationale et dans le cadre de la rationalisation de ses engagements et l'assainissement de son portefeuille, l'A.T.B. a adopté une politique sélective et prudente en matière d'octroi des crédits de même qu'elle a engagé des actions rigoureuses en matière de suivi et d'apurement des engagements.

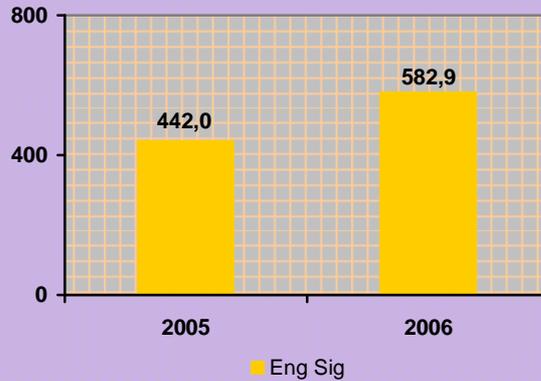
Au cours de l'année 2006, les créances brutes de l'A.T.B. ont connu une progression plus marquée que l'année précédente soit 13,87% en passant de 1.100,3 MD en 2005 à 1.252,9 MD au 31-12-2006. Cette performance a été favorisée par l'envolée des crédits aux particuliers et professionnels qui ont enregistré une hausse de 79,5 MD soit 47,32%.

L'encours global des crédits à moyen et long terme accordés aux entreprises a évolué à un rythme plus prononcé enregistrant ainsi une croissance de 43% en 2006 (contre 10,5% en 2005) pour atteindre 284,5 MD. L'essentiel des financements a été réalisé sur les ressources ordinaires (246 MD) alors qu'un montant de 38,5 MD a été accordé sur les ressources spéciales.





La croissance des engagements par signature s'est confirmée en 2006 (+31,88%), passant de 442 MD à fin décembre 2005 à 582,9 MD au 31-12-2006.



En 2007, nos efforts seront poursuivis et soutenus pour une analyse minutieuse des dossiers de crédits risqués et un assainissement rigoureux notamment par l'amélioration des garanties affectées par les débiteurs et la révision de leurs échéanciers. Une meilleure maîtrise du développement des bons dossiers sera également déployée afin de permettre un meilleur suivi de leur dénouement et de se conformer en permanence aux critères réglementaires et aux normes de gestion prudentielle.

**EVOLUTION
DES
RESSOURCES
ET DES
EMPLOIS**

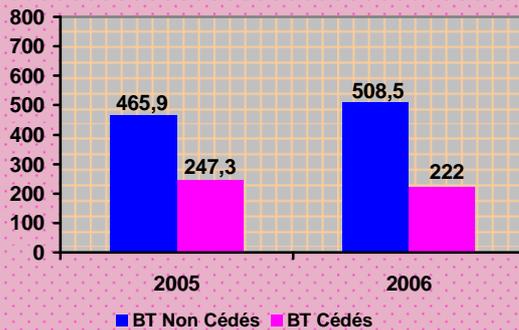


**LE
PORTEFEUILLE
TITRES
COMMERCIAL**

Les Bons du Trésor

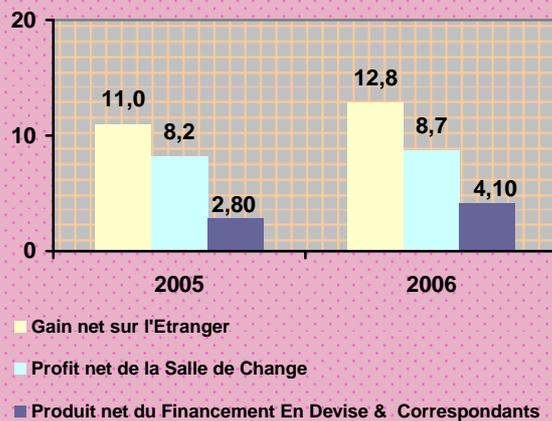
Les Bons du Trésor ont enregistré une augmentation de 9,14% passant de 465,9MD à 508,5 MD à fin 2006.

La partie Cédée à la clientèle s'est établie à 222 MD au 31/12/2006 contre 247,3 MD au 31/12/2005, soit une diminution de 10,23%.



Les Opérations sur l'Etranger

Le Gain net sur les opérations sur l'Etranger a enregistré une augmentation de 16,36% par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement est imputable essentiellement aux produits provenant des financements en devises qui a généré une progression de 46,43% par rapport à 2005.

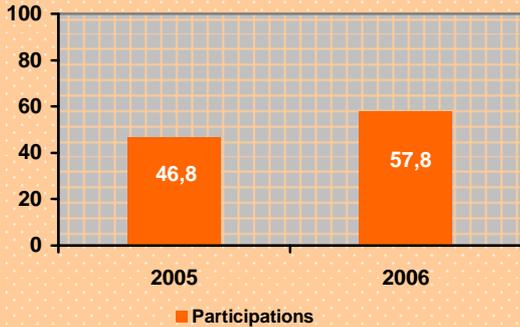




Portefeuille Investissement

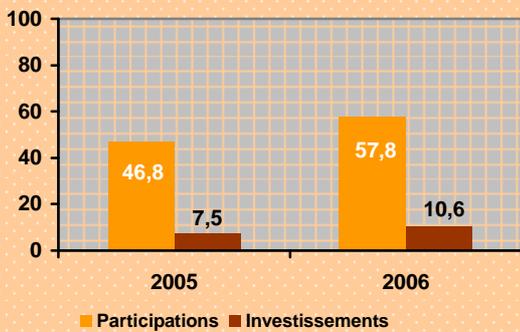
Les Participations

Le volume des participations s'est élevé à 57,8 MD au 31/12/2006 net des provisions et agios réservés, contre 46,8 MD à fin décembre 2005, soit une progression de 23,5%.



Les Investissements

Les investissements ont connu une augmentation de 41,3% de décembre 2005 à décembre 2006, passant de 7,5MD à 10,6 MD.





LES RESULTATS D'EXPLOITATION

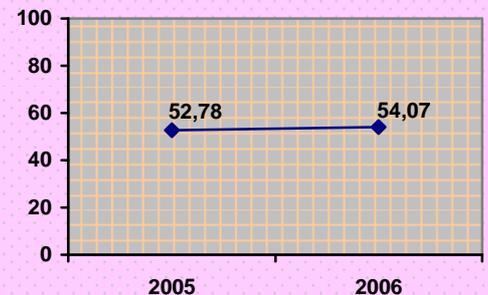
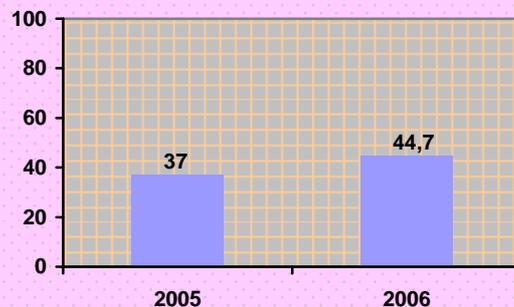
Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire s'est inscrit en hausse de 17,97% par rapport à l'exercice 2005 pour atteindre 82,7 MD à fin décembre 2006 contre 70,1 MD au terme de l'année 2005. Cette évolution a été principalement soutenue par la croissance de l'activité.



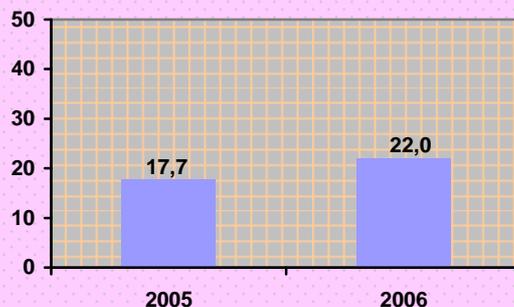
Les Frais Généraux

Les frais généraux ont augmenté de +20,81% pour atteindre 44,7 MD à fin décembre 2006 contre 37 MD l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par la poursuite du plan de développement du réseau et certaines mesures sociales. Le coefficient d'exploitation est passé de 52,78% en 2005 à 54,07% en 2006.



Le Bénéfice Net

Le Bénéfice Net de l'exercice a atteint 22 MD au 31-12-2006 contre 17,7 MD à fin décembre 2005, en progression de 24,3%.





Le Ratio de Structure

Désignation	Décembre 2005	Décembre 2006
Crédits Nets / Dépôts	64,04%	63,56%

Les Ratios de Rentabilité

Désignation	Décembre 2005	Décembre 2006
Résultat Net / PNB	25,17%	26,59%
ROE	14,45%	14,08%
ROA	1,06%	1,10%

Le Ratio de Liquidité

Décembre 2005	Décembre 2006
175,9%	162,45%

Le Ratio de Solvabilité

Décembre 2005	Décembre 2006
12,02%	10,62%

Les Ratios Boursiers

Désignation	Décembre 2005	Décembre 2005 ajusté	Décembre 2006
Cours de l'action	15,470	3,094	4,400
Bénéfices	17.649.812	17.649.812	21.982.516
Nbres d'Actions	12.000.000	60.000.000	60.000.000
Bénéfices / Actions	1,471	0,294	0,366
Dividendes par Action	0,800	0,160	0,170
Earnings per Share (Cours Action / Bénéfice par Action)	10,517	10,517	12,02
Dividendes Yield (Dividendes par Action / Cours Action)	5,17%	5,17%	3,86%



REALISATIONS PREVISIONNELLES

"Poursuite de La mise en œuvre du plan stratégique"

Dans un environnement plus contraint dans la banque de détail, l'Arab Tunisian Bank a poursuivi sa dynamique de développement selon le plan stratégique bâti autour des axes majeurs suivants :

- La poursuite d'une politique de conquête pour conforter ses positions sur le marché notamment des particuliers.
- L'optimisation des efforts de fidélisation et d'investissement dans un double objectif ; de satisfaire les clients et de continuer à dégager des niveaux de rentabilité suffisants pour financer les efforts de conquête et de développement.
- L'innovation par la création de nouveaux produits et services financiers.
- Le renforcement de la politique de rationalisation des coûts et de la maîtrise des risques.

Ainsi, la mobilisation de toutes les ressources et l'évolution de l'organisation au service des objectifs stratégiques ont permis à l'ATB en 2006 de connaître une forte activité et d'afficher des résultats en forte croissance conformément à ses objectifs.

Le Tableau ci-après résume les principaux écarts :

En millions de Dinars	Réalizations 2006	Prévisions 2006
<i>Les dépôts de la clientèle</i>	1 786,3	1 772,6
<i>Les créances brutes à la clientèle</i>	1 252,9	1 236,2
<i>Provisions</i>	94,1	99,7
<i>Agios réservés</i>	23,5	20,7
<i>Les crédits nets à la clientèle</i>	1 135,3	1 115,85
<i>PNB</i>	82,7	85,9
<i>Frais Généraux</i>	44,7	43,9
<i>Bénéfice net</i>	22,0	20,7



Des objectifs atteints en terme de dépôts et des crédits.

En 2006, l'Arab Tunisian Bank a atteint ses objectifs en matière de collecte des ressources, les encours des dépôts se sont établis à 1786,3 MD contre des objectifs de 1772,6 MD et se répartissent comme suit :

En Millions de Dinars	Réalisations 2006	Prévisions 2006	Ecart %
DAV	584,1	585,2	- 0,19 %
Epargne	210,5	210,5	-
DAT	920,1	920,2	- 0,01 %
Divers	71,6	56,7	+ 0,35 %
TOTAL	1786,3	1772,6	-0,06 %

L'amélioration du volume des créances brutes a joué un rôle important dans l'atteinte des résultats de l'Arab Tunisian Bank.

L'encours brut des crédits s'est inscrit en hausse de 1,35% par rapport aux prévisions retenues pour l'exercice 2006 et a atteint 1252,9 MD contre 1236,2 MD.

Le produit Net Bancaire :

L'Arab Tunisian Bank a affiché un PNB de 82,7 MD au terme de l'exercice 2006, comparativement à des prévisions retenues de 85,9 MD, soit une variation de -3,7%.

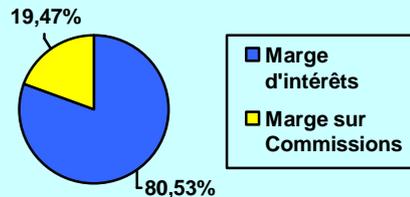
Cet Ecart se résume dans le tableau ci-après :

En Millions de Dinars	Réalisations 2006	Prévisions 2006	Ecart en %
Marge d'intérêts	66,6	69,7	-4,45 %
Dont Revenus des Bons du Trésor	37,6	37,6	-
Marge sur commissions	16,1	16,2	- 0,62 %
PNB	82,7	85,9	- 3,73 %

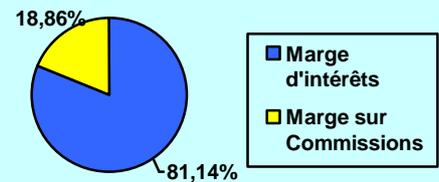


**REALISATIONS
PREVISIO-
NNELLES**

Structure du PNB en 2006



Structure du PNB Objectifs 2006



Une Gestion rigoureuse des frais généraux :

En Millions de Dinars	Réalisations 2006	Prévisions 2006	Ecart en %
Frais de Personnel	26,2	25,6	+2,34
Charges Générales d'Exploitation	13,2	13	+1,54
Dotations Aux Amortissements	5,3	5,3	-
TOTAL Frais Généraux	44,7	43,9	+ 1,82

- Les frais de personnel ont affiché un léger dépassement par rapport aux prévisions, résultant de certaines mesures sociales non initialement prévues au budget 2006.
- La couverture des frais de personnel par les commissions a atteint 71,7% en 2006 contre un taux initialement prévu de 73,4%.
- En matière d'investissement et de dépenses d'exploitation, l'ATB a réalisé les investissements prévus conformément au programme d'extension du réseau et la poursuite des projets de développement informatique. (Axe prioritaire dans la politique stratégique de la banque).



- Le Coefficient d'exploitation a enregistré une hausse de +2,96 points pour atteindre 54,07% en 2006 contre un taux prévisionnel de 51,11%. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des charges de personnel et des charges liées au développement du réseau et à l'investissement dans le système d'information.

Le Résultat Net :

Grâce à un PNB en augmentation et à des charges contrôlées, le résultat net a enregistré un dépassement de 6,28% comparativement au résultat prévisionnel retenu de 20,7 MD, pour atteindre 22 MD à fin 2006.

**REALISATIONS
PREVISIO-
NNELLES**



BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006
(Unité en 1000 DT)

	Réalisations 2006	Prévisions 2006
ACTIF		
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	97 457	97 438
Créances sur les établissements bancaires et financiers	258 508	249 222
Créances sur la clientèle	1 135 295	1 115 795
Portefeuille titre commercial	528 508	528 519
Portefeuille d'investissement	68 430	68 477
Valeurs immobilisées	42 386	45 456
Autres actifs	31 458	23 962
TOTAL ACTIF	2 162 042	2 128 869
PASSIF		
Banque Centrale, CCP	0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	97 921	81 688
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 786 288	1 772 632
Emprunts et ressources spéciales	68 559	67 313
Autres passifs	26 920	26 154
TOTAL PASSIF	1 979 688	1 947 787
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 000	60 000
Réserves	100 370	100 370
Résultats reportés	1	1
Résultat de l'exercice	21 983	20 711
TOTAL CAPITAUX PROPRES	182 354	181 082
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 162 042	2 128 869



**ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006
(Unité en 1000 DT)**

	Réalisations 2006	Prévisions 2006
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts & revenus assimilés	85 063	87 657
Commissions	18 800	18 782
Gains sur portefeuille Titre commercial & Opérations financières	46 298	46 310
Revenu du portefeuille investissement	3 634	3 582
Total produits d'exploitation bancaire	153 795	156 331
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts encourus et charges assimilées	68 453	67 865
Commissions encourues	2 655	2 607
Total charges d'exploitation bancaire	71 108	70 472
PRODUIT NET BANCAIRE		
Dotations aux provisions sur créances	(11 358)	(16 313)
Dotations aux provisions sur portefeuille investissement	56	156
Autres produits d'exploitation	92	103
Frais de Personnel	(26 213)	(25 579)
Charges d'exploitation	(13 242)	(12 990)
Dotations aux Amortissements	(5 256)	(5 291)
RESULTAT D'EXPLOITATION		
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(243)	(952)
Impôts sur les bénéfices	(4 540)	(4 282)
Résultat des activités ordinaires	21 983	20 711
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		
	21 983	20 711



■ AMC Ernst & Young
SARL au capital
de 150 000 dinars
RC : RT78441996
ME: 035482 W A / 000

■ Blvd de la Terre - Centre Urbain Nord
4003 Tunis - Tunisie
Tél: 70 749 111 - Fax: 70 730 045
e-mail: tunisooffice@tn.ey.com
www.ey.com/tn

Arab Tunisian Bank
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2006

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 mai 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de l'Arab Tunisian Bank arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

AMC Ernst & Young est membre de Ernst & Young Global
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie



A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM. Par ailleurs, la banque n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

**AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI**

Tunis, le 24 Mai 2007



Deloitte.

Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 - Tunis
Tunisia

Tél: +216 71 755 755
Fax: +216 71 766 692
amansour@deloitte.com.tn
www.deloitte.com.tn

Arab Tunisian Bank

*Traduction de notre rapport général de commissariat aux comptes au titre de
l'exercice clos au 31 Décembre 2006*

Tunis le 21 mai 2007

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 24 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Arab Tunisian Bank comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'état de résultats, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué pour cela nos travaux selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la Banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Audit. Tax. Consulting. Corporate Finance.

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu



4. Nous avons assisté au 31 décembre 2006 aux opérations d'inventaire physique des valeurs gérées par le portefeuille central, la caisse centrale ainsi que les caisses de huit agences.

5. Nous avons vérifié le respect par la Banque des conventions comptables de base, notamment celles relatives à l'indépendance des exercices et à la permanence des méthodes, et avons relevé ce qui suit :

a. Suite à la radiation en 2005 d'une créance contentieuse compromise, la Banque a enregistré au titre du même exercice parmi ses produits « intérêts et revenus assimilés », un montant de 1,086 MDT représentant des agios réservés repris à tort et remplacés à due concurrence par une dotation aux provisions. Pour les besoins de la comparaison, la Banque a procédé en 2006 à la correction rétroactive en proforma des comptes de l'exercice 2005 moyennant l'annulation du produit en question en contrepartie d'une provision constituée à ce sujet.

b. La Banque a procédé en 2006 au reclassement des « frais d'augmentation du capital » et des « charges à répartir » totalisant 3,001 MDT, parmi les autres actifs. Ces comptes figuraient antérieurement à l'exercice audité parmi les actifs immobilisés. Le retraitement en proforma des comptes de l'exercice 2005 a eu pour effet de faire apparaître une diminution des actifs immobilisés et une augmentation des autres actifs pour 1,341 MDT.

c. La radiation en 2006 de créances contentieuses compromises a été totalement couverte par des « provisions » et des « agios réservés » constitués antérieurement à l'exercice. Conséquemment, les comptes « provisions » et « agios réservés » ont été contre-passés pour respectivement 23,732 MDT et 4,449 MDT.

d. Pour couvrir les risques liés aux opérations de retrait en dinars et en devises réalisées au moyen de cartes monétiques et en dépassement des provisions constituées par les clients, soit respectivement 0,447 MDT et 0,404 MDT, ainsi que les risques en rapport, avec les avances non autorisées accordées en devises pour 0,875 MDT, et d'autres risques divers portant sur 2,137 MDT, la Banque a constitué des provisions pour risques et charges totalisant 3,863 MDT.

6. Nous avons procédé dans le cadre de notre mission, à l'examen du système de contrôle interne notamment l'examen des procédures administratives, financières, comptables, et juridiques en vigueur.

Nous avons examiné également le nouveau système informatique mis en place par la Banque du point de vue documentation, programmation, validation préalable des données, paramétrage, conduite des opérations de migration et de bascule, contrôle de l'exploitation, et maîtrise des chemins d'audit.

Sur la base des faiblesses relevées, nous avons recommandé la finalisation des actions correctives de programmation et de maîtrise techniques des composantes du système ainsi que l'achèvement des opérations d'implémentation, de documentation et de fiabilisation de l'exploitation.

Deux rapports traitant respectivement du contrôle interne et du système d'information ont été remis dans leurs versions définitives à la direction générale de la Banque en date du 28 mars 2007. Ils font partie intégrante de notre présent rapport.

7. Nous avons rencontré lors de nos travaux, des éléments organisationnels et des procédures, qui ont eu pour effet de réduire relativement l'étendue de nos investigations ; ces éléments suggèrent la mise en œuvre de correctifs adéquats :

a. Pour le cas des crédits ayant fait l'objet de consolidation, les échéances impayées en principal et les échéances impayées en intérêts sont enregistrées, sans distinction, sous le même intitulé. Cette pratique conduit à la constatation durant l'exercice des intérêts impayés parmi les produits de la



**EXTRAIT DES
RAPPORTS DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Banque et nécessite leur annulation en fin d'année. Faute de moyens permettant l'identification au cas par cas des écritures initiales, l'annulation en question est opérée forfaitairement et globalement.

- b.** L'appréciation de la solvabilité future de certaines relations de la Banque, n'est pas toujours fondée sur des informations actualisées de leurs situations financières. Le défaut de communication par ces relations d'états financiers récents en est la cause.
- c.** D'après le schéma comptable en vigueur, les éléments du portefeuille financier et du portefeuille commercial sont constatés globalement, ce qui rend nécessaire le recours en fin d'exercice à des éléments extra-comptables pour déterminer, au cas par cas, les engagements de la clientèle, et pour rattacher à chaque relation les impayés, les agios réservés et les provisions y afférents.
- d.** Seize avocats, sur 28 mandatés par la Banque, ont répondu à nos demandes d'information sur les litiges en cours et les risques financiers s'y rattachant.
- e.** La banque n'a pas procédé à l'édition à partir du nouveau système informatique d'états financiers conformes à ceux présentés, en raison de la non prise en charge des écritures de redressement passées postérieurement à la date de clôture de l'exercice audité. En conséquence, les écritures en question ont été tenues extra-comptablement. Cette procédure constitue, à notre avis, une exception par rapport aux conditions de forme prescrites par la première norme comptable.

8. Le traitement par la Banque des suspens de la comptabilité matière, fait ressortir à la date de clôture de l'exercice audité, des débits de 0,693 MDT et des crédits de 4,335 MDT.

Les provisions constituées par la Banque au titre des suspens précités, ont porté sur 0,340 MDT et sont destinées à couvrir des risques de non justification. Ces suspens requièrent, à notre avis, un apurement complet.

9. Les actifs de la Banque renferment des valeurs immobilisées, hors exploitation, représentant des biens fonciers acquis durant les exercices 2003, 2005 et 2006 en contrepartie de dations en paiement de créances classées, pour, respectivement 0,281 MDT, 6,350 MDT, et 0,083 MDT ; ces actifs ont fait l'objet d'amortissement depuis leur entrée dans le patrimoine social au taux de 2%. Les dotations aux amortissements correspondantes ont été portées parmi les charges d'exploitation, ce qui implique, à notre avis, leur reclassement parmi les charges hors exploitation en raison notamment de l'absence de produits enregistrés au titre des dits actifs.

10. Sous l'intitulé « intérêts et revenus assimilés », figure un montant de 0,768 MDT représentant des produits calculés automatiquement au titre des « intérêts courus et non échus », et des « intérêts courus et payés d'avance » et dont la justification et la ventilation par client, n'ont pu être produites. Nous estimons en conséquence que les revenus de la Banque sont d'autant majorés.

11. La Banque a procédé à l'appréciation des risques inhérents à ses engagements et à ses participations, conformément aux règles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001. En couverture des mêmes risques et en tenant compte des recouvrements et des garanties supplémentaires obtenus jusqu'à la fin de la première quinzaine de mai 2007, la Banque a constitué des provisions pour 96,107 MDT réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 25,327 MDT, soit un total de 121,434 MDT.

Les risques devant, à notre avis, être couverts par des provisions, déterminés en considérant la même assiette, portent au 31 décembre 2006 sur 123,687 MDT dont 5,900 MDT au titre des participations.



Conséquemment, nous estimons que les provisions constituées et les agios réservés par la Banque sont au 31 décembre 2006 de 2,253 MDT en deçà du niveau requis pour la couverture à la même date des risques inhérents aux engagements et à aux participations.

12. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 6 à 11 ci dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 Décembre 2006 tels qu'annexés aux pages 14 à 33 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

Deloitte.

Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 - Tunis
Tunisia

Tél: +216 71 755 755
Fax: +216 71 766 692
amansour@deloitte.com.tn
www.deloitte.com.tn

Arab Tunisian Bank

*Traduction de notre rapport spécial de commissariat aux comptes au titre de
l'exercice clos au 31 Décembre 2006*

Tunis le 21 mai 2007

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank

En application des dispositions des articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune convention conclue par la Banque entrant dans le domaine d'application des articles précités.

Nous avons également l'honneur de vous informer que nous n'avons pas relevé à l'occasion de nos travaux de commissariat aux comptes de conventions conclues par la Banque portant sur des opérations visées par les articles précités du Code des Sociétés Commerciales

Ahmed Mansour



**PROJET DE
RESOLUTION DE
L'ASSEMBLEE
GENERALE
ORDINAIRE**

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs de leur gestion concernant l'exercice 2006.

Troisième résolution :

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'approuver l'affectation des bénéfices de l'exercice 2006 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	21.982.516,190	En Dinars
Report à nouveau	501,313	En Dinars
Reserve Disponible	4.000.000,000	En Dinars
Bénéfice à répartir	25.983.017,503	En Dinars

A Déduire :

Réserves Légales (x5%)	1.099.150,875	En Dinars
Réserves pour réinvestissements Exonérés	14.150.000,000	En Dinars
Réserves à régime spécial	523.539,816	En Dinars

L'assemblée générale ordinaire a chargé le conseil d'administration de fixer la date de mise en paiement des dividendes au titre de l'exercice 2006.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer en date du 24 mai 2006 à titre de jetons de présence pour chaque administrateur et conseiller, le montant brut de 31.250,000 DT, soit un montant net d'impôt de 25.000,000 DT pour l'exercice clos au 31-12-2006



Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Michel AKAAD en tant que nouveau administrateur en remplacement en date du 13 décembre 2006, de Monsieur Chokri Assaâd BICHARA et ce pour la période restante du mandat de son prédécesseur.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Tayseer AL SAMADI en tant que nouveau administrateur en remplacement en date du 13 décembre 2006, de Monsieur Munib rachid EL MASRI et ce pour la période restante du mandat de son prédécesseur.

Septième résolution :

L'assemblée générale ordinaire autorise l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 50.000.000,000 de dinars (cinquante millions de dinars) et a donné plein pouvoir au conseil d'administration pour fixer les modalités et les conditions de l'émission envisagée.

Ce pouvoir est valable pour une durée de trois ans à compter de cette date.

Huitième résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés.

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.



Authenticité.....Dévouement.....Excellence.....

Libellé	Adresse	Nom du Responsable	Tel	Fax
TUNIS ET BANLIEUES				
CENTRALE	9 R.HEDI NOUIRA TUNIS 1001	Mr Ahmed Rejiba	71.351.155	71.347.270
EL JAZIRA	21 RUE AL JAZIRA 1000	Mr Karim Azzouzi	71.320.567	71.327.028
Mutu - Internationale	114 AVENUE JUGURTHA MUTUELLEVILLE 1002	Mr Abdelaziz Cherif	71.842.988	71.841.250
MEGRINE	Z.I RUE DU PLASTIQUE 2033	Mr Kamel Ben Boussaha	71.433.050	71.434.855
EL MECHTEL	BD OULED HAFFOUZ 1002	Mr Hassen Kaak	71.782.394	71.793.212
LA MARSA	PLACE DU 7 NOVEMBRE 2070	Mr Ahmed Bejaoui	71.744.209	71.744.104
EL MENZAH	ANG IBN AFFENE/LIBERTE 1004	Mr Medhat Selim Kilani	71.766.176	71.767.081
LE KRAM	227 AV HABIB BOURGUIBA 2015	Mr Houcine Boughanmi	71.730.973	71.731.630
ARIANA	ANG. KHABTANI/KHAFACHA 2080	Mr Tahar Abdellatif	71.702.222	71.703.463
MONTPLAISIR	RUE 8005 MONTPLAISIR 1002	Mme Naziha Tilouche	71.783.198	71.782.090
BERGES DU LAC	IMM.BADER BER. DU LAC 1053	Mr Riadh Mestiri	71.861.291	71.861.523
LE BARDO	2 BIS BEYREM ETTOUNSI ESSAIDIA 2000	Mr Adel Battikh	71.507.305	71.507.799
SAADI	IMM.SAADI ELMENZAH IV 1004	Mr Mohamed Ben Mahmoud	71.705.373	71.705.237
EL MANAR 2	2 RUE YOUSSEF ROUISSI 2092 EL MANAR 2092	Mr Mahmoud Mouden	71.889.152	71.889.256
EL MEDINA EL JADIDA	ANGLE AV FAYCAL IBN ABDELAZIZ ET RUE KHALIFA DIMASSI 2063	Mr Ridha Mahjoubi	79.354.513	79.354.482
EL AOUINA	23 AV. MONGI SLIM Cité Taieb Mhiri-2036 El AOUINA	Mr Slaheddine Bouchoucha	70.727.477	70.727.488
HAMMAM-LIF	70 Avenue de la République Hammam-Lif-2050	Mr Nabil Kriaa	71.294.549	71.294.559
EL AGBA	KM 5 Route du Kef El Agba	Mr Mohsni Najib	71.938.698	71.938.650



Authenticité.....Dévouement.....Excellence.....

Libellé	Adresse	Nom du Responsable	Tel	Fax
TUNIS ET BANLIEUES (suite)				
DOUAR HICHER	Résidence SPRIC Cité El Aahd El Jadid Douar Hichir -2010 Manouba	Mr Mounir Ben Rejeb	71.622.120	71.622.966
BARDO II	140, Avenue 20 Mars - Bardo	Mr Adel Battikh	71.664.034	71.664.080
ETTADHAMEN	138, Avenue Ibn Khaldoun Cité Ettadhamen – 2041 Ariana	Mr Askri Adnane	70.662.240	70.662.303
SIDI HASSINE	Rue 42800 Sidi Hassine, Essijoumi	Mr Khedira Fathi	71.935.303	71.935.290
CITE EZZOUHOUR	57 Bis Angle Avenue 7 Novembre et Avenue Hrairia – 2052 Cité Ezzouhour	Mr Chalouati samir	71.529.299	71.529.205
OUED ELLIL	6, Avenue Habib BOURGUIBA – 2021 Oued Ellil	Mr Naji Hamed	71.536.150	71.536.138
RAOUED	95, Avenue Fethi Zouhir 2083 - Route de Raoued	Mr Jebali Karim	71.757.505	71.756.638
DENDEN	Complexe Ibn Khaldoun, angle avenue de l'Indépendance et rue Ibn Khaldoun. 2011 Den Den	Mr Cherif Hakim	71.606.896	71.606.708
BOUMHAL	Avenue de l'Environnement – 2097 Boumhel	Mr Kilani Alaya	71.210.631	71.210.664
SIDI EL BECHIR	Sidi El Béchir - 1000 Tunis	Mr Wassim Koubaji	71.705.373	71.705.237
LA GOULETTE	Av Franklin Roosevelt -Immeuble Casino La goulette 2060	Mme Othmani Fériel	71.736.600	71.736.112
MEGRINE JAWHARA	Rue Ahmed Tlili - 2024 Mégrine Jawhara	Mr Berguelliil Adel	79.417.124	79.416.979
LA MARSА 2	71 Rue Hadi Chaker - 2070 La Marsa	Mr Jemaïel Melik	71.744.242	71.744.245
CAP BON				
NABEUL	43 AV. H.BOURGUIBA 8000	Mr Chaker Jedidi	72.224.351	72.224.701
HAMMAMET	6 AV H.BOURGUIBA 8050	Mr Moncef Fnina	72.282.007	72.281.881
GROMBALIA	Av Habib Bourguiba -8030 Grombalia	Mr Moncef Boujenoui	72.214.228	72.214.177



Authenticité.....Dévouement.....Excellence.....

Libellé	Adresse	Nom du Responsable	Tel	Fax
CENTRE				
CHORBENE	AVENUE HABIB BOURGUIBA 5130	Mr Radhouane Daadoucha	73.600.350	73.600.250
SOUSSE	ANG. AV. MOHAMED V 4000	Mr Boubaker Dhouib	73.225.055	73.225.056
KHEZAMA	B.D ENNAKHIL KHEZEMA 4051	Mr Chokri Rostom	73.244.251	73.244.241
MONASTIR	AV.COMBATTANT SUPREME 5000	Mr Nidhal Jaouada	73.464.301	73.464.300
KAIROUAN	ANG R. THAMEUR/2 MARS 3100	Mr Khaled Laadjimi	77.234.264	77.231.923
MSAKEN	21 AV DE LA REPUBLIQUE	Mr Fethi Oueslati	73.290.071	73.290.077
MAHDIA	AV 2 MARS (IMMEUBLE CHATTI)	Mr Ismail Bouziri	73.690.302	73.690.308
TEBOULBA	ANGLE AV HABIB BOURGUIBA ET MAHBOUBA SOUSSIA	Mr Maher Belkhiria	73.496.973	73.493.424
NORD ET NORD OUEST				
BEJA	R.CAIED JAWHAR 9000	Mr Mokhtar Ziri	78.455.718	78.455.114
JENDOUBA	ANG BELHAOUEN/CHAKER 8100	Mr Habib Saidi	78.601.713	78.601.675
BIZERTE	RUE DU 1ER JUIN 7000	Mme Hayet Gouta	72.433.142	72.433.878
MENZEL BOURGUIBA	Angle Avenue de l'indépendance et Rue Habib Bourguiba -7050-Menzl Bourguiba	Mr Jejel Briki	72.518.850	72.518.888
METLINE	ANG.HACHED/R.NAJJAR 7034	Mr Brahim Seltana	72.446.377	72.446.288
SUD				
SFAX I	49 AV. H.BOURGUIBA 3000	Mme Monia Chibani	74.225.111	74.229.211
SFAX II	AV D'ALGERIE 3000	Mr Fethi Guibene	74.297.369	74.297.387
GREMDA	RTE GREMDA KM 4,5 3062	Mr Mondher Kchaou	74.261.661	74.261.759



Authenticité.....Dévouement.....Excellence.....

Libellé	Adresse	Nom du Responsable	Tel	Fax
SUD (suite)				
TINA	Cité El Moez KM 7 Route de Gabes SFAX TYNA	Mr Khaled Bousarsar	74.686.156	74.687.462
SAKIET EZZIT	Route de Tunis KM 9 Cité EL ONS SAKIET EZZIT SFAX	Mr Adel Jaoua	74.861.622	74.861.602
MENZEL CHAKER	Route de Menzel Chaker KM 4 Immeuble DAMMAK SFAX	Mr Abdessalem Choura	74.620.055	74.620.056
SFAX EL JEDIDA	N°5 Complexe Jebli Center -3000 Sfax	Mme Melika Trabelsi	74.404.468	74.400.144
SFAX EL AIN	Route El Ain Km 5 Markez Derbal - Sfax 3062	Mme Nadia Ben Ayed	74.631.533	74.631.502
JERBA	AV ABDELHAMID EL CADHI 4180	Mr Khaled Bounouh	75.650.230	75.652.029
BUREAU JERBA MIDOUN	Route Du Phare Midoun 4116	Mr Kamel Hamrouni	75.732.415	75.732.416
GUELLALA-JERBA	RUE SALAH BEN YOUSSEF – 4155 JERBA	Mr Ridha Belhaj Yahia	75.761.618	75.761.616
TOZEUR	53, Avenue Farhat Hached, Bab El Hawa 2200	Mr Khammoussi Khaldi	76.461.104	76.461.099
GABES	75 AV.H. BOURGUIBA 6000	Mr Mohamed Laouiti	75.274.700	75.273.255



Authenticité.....Dévouement.....Excellence.....

RESEAU INTERNATIONAL

CORRESPONDANTS ETRANGERS

ALGERIE : Banque Extérieure d'Algérie – Banque Nationale d'Algérie – Crédit Populaire d'Algérie – Arab Bank PLC.

ALLEMAGNE : Arab Bank AG – Dresdner Bank – Commerz Bank – Deutsche Bank.

ANGLETERRE: HSBC. Arab Bank PLC – Barclays Bank PLC – National Westminster Bank PLC.

ARABIE SAOUDITE: National Commercial Bank

AUTRICHE: Creditanstalt Bank AG – Bank Austria AG – Arab Bank Austria AG.

BAHRAIN: Arab Bank PLC.

BELGIQUE: Banque Bruxelles Lambert – KBC Bank NV – Fortis Bank SA : NV.

CANADA : Royal Bank of Canada.

DANEMARK : Den Danske Bank.

ESPAGNE: Banco Santander Central Hispano SA – Banco Popular Espanol SA – Banco Arabe Espanol SA – Banco espanol de credito – Banco Bilbao Viscaya Argentaria – Arab Bank PLC.

FINLANDE: Nordea Bank Finland PLC

FRANCE : Arab Bank PLC – HSBC – Crédit Commercial de France – Union Tunisienne de Banque – Banque Nationale de Paris. Crédit Lyonnais. Crédit du Nord – Société Générale – Natexis Banque.

HOLLANDE : ABN Amro Bank NV.

ITALIE : Banca Nazionale del lavoro SPA, Roma – Intesa BCI Ambrosiano Veneto Milano – Unicredito Italiano Milano – Sanpaolo IMI SPA Torino – Arab Bank plc.

JAPON : Union des Banques Arabes et Françaises – Bank of Tokyo – Mitsubishi Ltd.

JORDANIE : Arab Bank PLC

KOWAÏT : National Bank of Kuwait.

MAROC : Arab Bank PLC – Crédit du Maroc – Marocaine de Commerce Extérieur.

NORVEGE : Den Norske Bank

PORTUGAL : Banco Del Comercio.

SUEDE : Scandinaviska Enskilda Banken – Svenska Handels Banken.

SUISSE : UBS AG – Arab Bank Switzerland LTD.

USA : Arab Bank PLC – Citibank NA.

TUNISIE: Citibank NA.

**RESEAU
INTERNATIONAL
ET
CORRESPONDANTS
ETRANGERS**



**BANQUES
ASSOCIEES,
PARTICIPATIONS
ET FILIALES DE
L'ARAB BANK**

BANQUES ASSOCIEES, PARTICIPATIONS ET FILIALES DE L'ARAB BANK

ARAB BANK (SWITZERLAND) LTD – ZURICH, GENEVE

ARAB TUNISIAN BANK – TUNIS

ARAB NATIONAL BANK – RIADH

ARAB GERMAN BANK – FRANKFURT, LUXEMBOURG

ARAB BANK AUSTRALIA LTD - SYDNEY

ARAB BANK (AUSTRIA) AG - VIENNE

OMAN ARAB BANK – RUWI

FINANCE ACCOUNTANCY MOHASSABA SA – GENEVE

ARABIA INSURANCE COMPANY - BEYROUTH

ARAB PALESTINIAN INVESTMENT BANK - RAMALLAH

ARAB INVESTMENT BANK SAL - BEIRUT

ISLAMIC INTERNATIONAL ARAB BANK plc – Amman

ATLAS INVESTMENT GROUP -AMMAN



BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006 (Unité en 1000 DT)

	Notes	31 Décembre 2006	31 Décembre 2005
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP		97 457	63 340
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1)	258 508	189 629
Créances sur la clientèle	(2)	1 135 295	966 889
Portefeuille titre commercial	(3)	528 508	484 363
Portefeuille d'investissement	(4)	68 430	54 253
Valeurs immobilisées	(5)	42 386	34 456 (*)
Autres actifs		31 458	24 928 (*)
TOTAL ACTIF		2 162 042	1 817 858
PASSIF			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(6)	97 921	65 169
Dépôts et avoirs de la clientèle	(7)	1 786 288	1 509 872
Emprunts et ressources spéciales		68 559	50 579
Autres passifs		26 920	25 268
TOTAL PASSIF		1 979 688	1 650 888
CAPITAUX PROPRES			
Capital		60 000	60 000
Réserves		100 370	89 056
Résultats reportés		1	1 656
Modifications comptables			(1 392)
Résultat de l'exercice		21 983	17 650
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(8)	182 354	166 970
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 162 042	1 817 858

() Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers 4)*



**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006
(Unité en 1000 DT)**

31 Décembre 2006 31 Décembre 2005

PASSIF EVENTUEL

Cautions, avals et autres garanties	139 982	134 971
Crédits documentaires	314 617	237 917
<u>TOTAL PASSIF EVENTUEL</u>	454 599	372 888

ENGAGEMENTS DONNEES

Engagements de financement donnés	125 591	65 560
Engagement sur titres	2 687	3 546
<u>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</u>	128 278	69 106

GARANTIES RECUES

368 724 321 635



ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006
 (Unité en 1000 DT)

	Notes	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts & revenus assimilés	(9)	85 063	70 142 (*)
Commissions	(10)	18 800	16 317
Gains sur portefeuille commercial & Opérations financières	(11)	46 298	36 701
Revenu du portefeuille investissement	(12)	3 634	3 188
Total produits d'exploitation bancaire		153 795	126 348
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	(13)	68 453	54 104
Commissions encourues		2 655	2 110
Total charges d'exploitation bancaire		71 108	56 214
PRODUIT NET BANCAIRE		82 687	70 134
Dotations aux provisions sur créances	(14)	(11 358)	(12 422) (*)
Dotations aux provisions sur portefeuille investissement	(15)	56	789
Autres produits d'exploitation		92	81
Frais de Personnel		(26 213)	(22 636)
Charges d'exploitation		(13 242)	(10 759)
Dotations aux Amortissements		(5 256)	(3 625)
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 766	21 562
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(243)	114
Impôts sur les bénéfices		(4 540)	(4 026)
Résultat des activités ordinaires		21 983	17 650
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		21 983	17 650
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			
RESULTAT AVANT MODIFICATION COMPTABLE		21 983	17 650

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers 4)



ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Période du 01/01/2005 au 31/12/2006 - (Unité en 1000 DT)

Notes	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	169 393	121 141
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(92 163)	(61 217)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres étab. Bancaires et financiers	(4 677)	4 333
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(187 023)	(50 045)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	279 334	258 321
Titres de placement		
Sommes versés au personnel et créditeurs divers	(28 004)	(24 828)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(15 606)	(21 284)
Impôts sur les sociétés	(3 984)	(4 674)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	117 270	221 747
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	2 970	2 186
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(13 310)	(5 622)
Acquisition / Cessions sur immobilisations	(10 547)	(11 470)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(20 887)	(14 906)
ACTIVITE DE FINANCEMENT		
Emission d'actions		52 000
Augmentation / Diminutions des Ressources Spéciales	17 853	22 968
Dividendes versés	(6 600)	(5 250)
Flux de trésorerie net provenant des activités de Financement	11 253	69 718
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(14)	(151)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	107 650	276 559
Liquidité et équivalent de liquidités en début de l'exercice	652 993	376 585
LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE EN FIN D'EXERCICE	16	652 993



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1) Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

Contrairement aux exercices antérieurs, les reprises sur agios réservés suite à la radiation des créances sont présentées au niveau du poste CH4 au lieu du PR1, les données comparatives ont été retraitées.

2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

Commissions : sont prises en compte dans le résultat :

* lorsque le service est rendu

* à mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.



2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2006, il a été procédé à l'évaluation des créances conformément aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2-3. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide;
- Titres de placement : se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois;
- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût.
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. La valeur d'usage est déterminée par ordre de disponibilité de l'information, le cours de la dernière transaction, l'actif net réévalué et la valeur mathématique. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.



c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-4. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes:

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte;
- réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation;
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

2-5. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immeuble & construction	2 %
- Mobilier et matériels de bureau	10 %
- Matériels de transport	20 %
- Matériel de sécurité & coffre	20 %
- Matériel informatique	20 %
- Logiciels	20 %
- Oeuvres d'art	10 %
- A.A & Installations	10 %



3) NOTES EXPLICATIVES.

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

Note 1 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se sont élevées à 258 508 KDT au 31/12/06 contre 189 629 KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	déc-06	déc-05
DAV auprès des banques	23 463	59 838
Prêts interbancaire	37 500	10 000
Prêts en devises	190 050	117 516
Autres créances	3 042	365
Créances rattachées	1 403	521
Valeurs non imputées	3 050	1 389
TOTAL	258 508	189 629

Note 2 : Créances sur la clientèle.

2 -1 Composition des créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle ont atteint 1 135 295 KDT au 31/12/06 contre 966 889 KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	déc-06	déc-05
Crédits à la clientèle	1 172 022	1 047 690
Crédits sur ressources spéciales	55 270	27 590
Autres valeurs a imputé sur les clients	23 103	22 589
Autres créances	6 110	6 525
Produits perçus d'avance	(3 596)	(4 058)
Valeur brute	1 252 909	1 100 336
Provisions	(94 130)	(108 549)
Agios réservés	(23 484)	(24 898)
Valeur nette	1 135 295	966 889



2 -2 : Mouvements des provisions et des agios réservés

RUBRIQUES	PROV.	AGIOS RES.
Soldes au 01 01 2006	108 549	24 898
Dotations	26 490	3 035
Perte sur créances Radiées	23 874	4 449
Perte sur créances	1 254	
Reprises	15 781	
Soldes au 31 12 2006	94 130	23 484

2 -3 : Répartition des actifs classés par classe de risque

Classes	Engagements	Provisions	Agios réservés
Classe 2	45 418	4940	1 985
Classe 3	15 552	3 459	904
Classe 4	136 108	83 945	20 595
Autres impayés	1 786	1 786	
Total	198 864	94 130	23 484

Note 3 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial a atteint 528 508 KDT au 31/12/2006 contre 484 363 KDT au 31 décembre 2005. Le portefeuille titre commercial est composé exclusivement de titres de transactions.

RUBRIQUES	déc-06	déc-05
Bons de Trésor	508 462	465 854
Créances et dettes rattachées	20 046	18 509
TOTAL	528 508	484 363



Note 4 : Portefeuille d'investissement.

4-1 Composition du portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2006, le portefeuille d'investissement s'est élevé à 68 430 KDT contre 54 253 KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	déc-06	déc-05
Titres d'investissement	10 603	7 500
SICAR Fonds gérés	30 830	19 712
Titres de participations	4 961	4 979
Parts dans les entreprises liées	10 026	9 212
Participation en rétrocession	10 482	12 190
Créances rattachées	7 133	6 350
Valeur brute	74 035	59 943
Provisions	(3 762)	(3 818)
Agios réservés sur portage	(1 843)	(1 872)
Valeur nette	68 430	54 253

4-2 Répartition des titres

RUBRIQUES	déc-06	déc-05
Titres cotés	2 807	2 807
Titres non cotés	64 096	50 786
Total	66 903	53 593



Note 5 : Valeurs Immobilisées

Au 31/12/2006, les valeurs immobilisées se sont élevées à 42 386 KDT contre 34 456 KDT au 31 décembre 2005.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

RUBRIQUES	VB au 31/12/05	Acquisitions	Reclass.	Cessions	VB au 31/12/06	Amortisse ments cumulés	V Nette au 31/12/06
Immeubles & AAI	35 529	5 907			41 436	12 380	29 056
Matériel et Mobiliers	20 446	6 349		653	26 142	14 659	11 483
Matériel roulant	2 700	897		310	3 287	1 752	1 535
Autres Immobilisations	1 954	5	- 1647		312	0	312
TOTAL	60 629	13 158	-1 647	963	71 177	28 791	42 386

Note 6 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 65 169 KDT au 31/12/05 à 97 921 KDT au 31/12/06.

RUBRIQUES	déc-06	déc-05
Dépôts à vue	3 373	3 572
Dépôts à Terme	10 000	19 500
Emprunts	66 667	36 186
Dettes rattachées	658	219
Autres dépôts	17 223	5 692
TOTAL	97 921	65 169



Note 7 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 1 786 288 KDT au 31 décembre 2006 contre 1 509 872 KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	déc-06	déc-05
Dépôts à vue	584 065	444 566
Dépôts à Terme	920 117	827 454
Comptes d'épargne	210 488	175 817
Autres sommes dues à la clientèle	57 240	42 827
Dettes rattachées	14 378	19 208
TOTAL	1 786 288	1 509 872

Note 8 : Capitaux propres

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvest exonéré disponible	Réserve pour réinvest exonéré indisponible	Réserve à régime spécial	Réserve à régime spécial devenue disponible	Bénéfice non distribué	Total
Solde au 31/12/2005	60 000	55 064	3 500	4 219	4 005	15 500	3 000	3 769	17 914	166 971
Réserve pour réinvest. Devenus libres					-413				413	0
Réserve à régime spécial devenues disponibles							-764	764		0
Affectation des bénéfices non répartis au 31/12/2005										0
- Réserve légale			896						-896	0
- Réserve pour réinvest						10 493			-10 493	0
- Réserve à régime spécial							337		-337	0
- Dividendes									-6 600	-6 600
Résultat net 2006									21 983	21 983
Solde au 31/12/2006	60 000	55 064	4 396	4 219	3 592	25 993	2 573	4 533	21 984	182 354



Note 9 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 85 063 KDT au 31/12/06 contre 70 142 KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	11 919	6 139
Intérêts sur crédit CT & MLT	55 019	44 837
Intérêts sur comptes courants débiteurs	17 388	14 399
Autres intérêts et revenus assimilés	737	4 767
TOTAL	85 063	70 142

Note 10 : Commissions.

Les commissions se sont élevées à 18 800 KDT au 31 décembre 2006 contre 16 317 KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05
Commissions sur comptes et moyens de paiement	8 910	8 157
Commissions sur opérations internationales	3 709	2 890
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	3 031	3 069
Récupérations et autres commissions	3 150	2 201
TOTAL	18 800	16 317



Note 11 : Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ce poste s'est soldé par un gain de 46 298 contre 36 701 KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05
Produits sur Bons de Trésor	37 605	28 470
Gain sur portefeuille commercial	37 605	28 470
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	249	254
Profit/ Perte sur opérations de change	960	978
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	8 822	6 904
Profit/ Perte sur position de change à terme	(1 338)	95
Gain sur opérations financières	8 693	8 231
TOTAL	46 298	36 701

Note 12 : Revenu du portefeuille d'investissement

Le revenu du portefeuille d'investissement est passé de 3 188 KTD au 31/12/05 à 3 634 KTD au 31 décembre 2006.

RUBRIQUES	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05
Produits de valeurs mobilières	1 433	1 456
Produits sur portage	2 201	1 732
TOTAL	3 634	3 188



Note 13 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont inscrits à 68 453 KTD au 31/12/06 contre 54 104 KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05
Intérêts /opérations de trésorerie et interbancaires	3 626	2 417
Intérêts /ressources spéciales	2 702	1 456
Intérêts sur dépôts à terme	46 513	37 071
Intérêts sur comptes d'épargne	6 598	5 595
Intérêts sur dépôts à vue	9 014	7 565
TOTAL	68 453	54 104

**Note 14 : Dotations aux Provisions et Résultat de correction des valeurs sur créances
Hors Bilan et Passif**

Le solde de ce compte a atteint 11 358 KDT au 31/12/2006 contre 12 422 KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 Au 31/12/05
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	27 884	21 765
Perte sur créances	29 578	4 214
Reprises provisions	(46 104)	(13 557)
TOTAL	11 358	12 422



Note 15 : Dotations aux provisions sur portefeuille investissement

Le solde de ce compte a atteint (56) KDT au 31/12/2006 contre (789) KDT au 31 décembre 2005.

RUBRIQUES	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	438	87
Pertes sur cession titres		389
Plus value sur cession titres de participation		(192)
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(494)	(1 073)
TOTAL	(56)	(789)



Note 16 -1: Notes à l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie de l'Arab Tunisian Bank analyse l'origine des liquidités obtenues à travers les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi l'ensemble des liquidités et équivalent de liquidité est passé de 652 993 mD au 31/12/2005 à 760 643 mD au 31/12/2006 enregistrant une augmentation de 107 650 mD ou 16.49%. Cette augmentation provient essentiellement de l'accroissement des flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation et de financement.

Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

La variation positive de ces flux s'explique par :

* une augmentation des dépôts de la clientèle de 279 334 mD entre décembre 2006 et décembre 2005.

* l'accroissement des crédits à la clientèle de 187 023 mD entre les deux périodes.

Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement :

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription nette libérée dans certains titres d'investissement compensée, en partie, par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 20 887 mD.

Flux de trésorerie net provenant des activités de financement :

Le flux de trésorerie net provenant des activités de financement fait ressortir une variation positive de 11 253 mD imputable à l'augmentation des ressources spéciales minorée du règlement des dividendes.

Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31 12 06 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de -14 md.

Cette variation est imputable au poste dépôts de la clientèle.

Note 16-2 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises auprès de la BCT et du CCP, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois, le portefeuille transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.



Ces liquidités & équivalents de liquidités qui s'élèvent au 31/12/2006 à 760 643 mD, proviennent des postes suivants:

RUBRIQUES	Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP	97 380	63 345
Avoirs auprès des banques et org. spécialisés	252 064	188 743
Portefeuille commercial	508 462	465 854
Dépôts des banques et org. spécialisés	(97 263)	(64 949)
TOTAL	760 643	652 993

4) Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 31 décembre 2006, il a été décidé de procéder aux opérations de reclassements ci-après :

- Les charges à répartir et les frais d'augmentation de capital figurant au 31 décembre 2005 sous la rubrique valeur immobilisé pour 1 341 KDT, ont été reclassés sous la rubrique autres comptes d'actifs.
- La reprise sur agios réservés suite à l'opération de radiation de créance pour 1086 KDT était présentée en 2005 parmi les comptes de résultats sous l'intitulé Intérêts & revenus assimilés. Cette reprise a été reclassée sous l'intitulé Dotations aux provisions sur créances.

Les données comparatives au 31/12/2005 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Désignation	Montant avant retraitement 31/12/2005	Montant après retraitement 31/12/2005	Variation
Valeurs immobilisées	35 797	34 456	-1 341
Autres Actifs	23 587	24 928	1 341
Intérêts et revenus assimilés	71 228	70 142	-1 086
Dotations aux provisions sur créances	-13 508	-12 422	1 086



5) Note sur les charges à répartir

Les charges à répartir présentées au niveau de la rubrique « Autres actifs » ont totalisé un montant net de 3 001 KDT au 31/12/2006 contre 1 341 KDT au 31/12/2005 et se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	VB Déc. 2005	Frais engagés en 2006	VB Déc. 2006	Résorptions cumulées déc-05	Résorption exercice 2006	Résorptions cumulées déc-06	V. Nette Déc 2006
Charges à répartir	2 126	3 373	5 499	785	1 713	2 498	3 001
TOTAL	2 126	3 373	5 499	785	1 713	2 498	3 001

6) Note sur les concours accordés aux personnes ayant des liens avec la banque

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice 2006 se détaillent comme suit :

-Les entreprises dont les membres du conseil d'administration sont propriétaires ou associés	59 969
-les membres du conseil d'administration	560
-les filiales ou les entreprises dans lesquelles la banque détient une participation au capital et exerce un contrôle	8 661